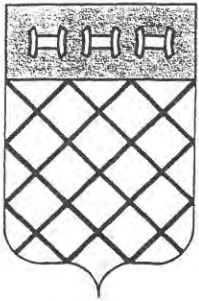


ANDOOY - WIERDE

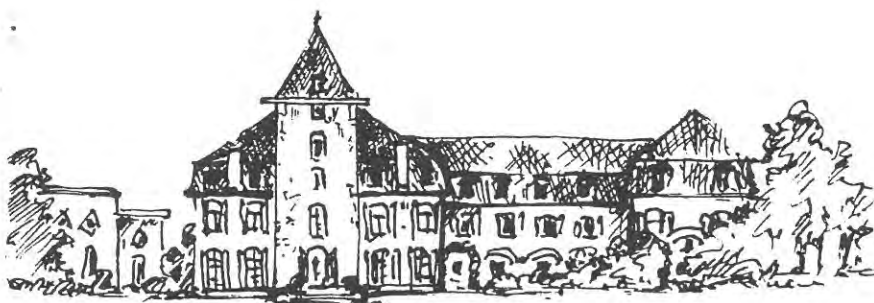


# LE CRÉSPON

No 31

Décembre 1998

Histoires de loups  
La terre au temps des seigneurs  
Noces d'or 1998 (suite)  
Aspects de la vie quotidienne, jadis  
L'arbre de la Liberté en 1798



# SOMMAIRE

<b>EDITORIAL .....</b>	<b>3</b>
------------------------	----------

## **IL ETAIT UNE FOIS**

<b>LA TERRE AU TEMPS DES SEIGNEURS .....</b>	<b>4</b>
--	----------

Au long des siècles, les seigneuries d'Andoy et de Wierde sont restées de modestes bourgs...quelques fermes, quelques maisons...essentiellement vouées à l'agriculture...

## **DES GENS DE CHEZ NOUS**

<b>LES NOCES D'OR 1998 (suite) .....</b>	<b>21</b>
--	-----------

## **IL ETAIT UNE FOIS (suite)**

<b>LE QUINQUET ET LES ALLUMETTES .....</b>	<b>22</b>
--	-----------

La vie qu'on était amené à pratiquer avant la guerre ; on ne connaissait évidemment pas les besoins et les envies que nous subissons aujourd'hui...

<b>IL Y A DEUX CENTS ANS... L'ARBRE DE LA LIBERTE .....</b>	<b>24</b>
---	-----------

Un autre aspect la situation de notre village pendant la période française.: la fête républicaine.

<b>HISTOIRES DE LOUPS .....</b>	<b>30</b>
---------------------------------	-----------

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL LE CRESPON. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL le crespou, rue du Perseau 15 à 5100 WIERDE.

Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Jacqueline Blondiaux, Géo Donnet. Recherche et dépouillement des archives: Albert Delvaux.

Mise en page : Etienne Lestrade.

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 WIERDE.

## EDITORIAL

### *Anniversaire*

*Il était une fois... il y a dix ans déjà... à l'automne de l'an de grâce 1988... un petit groupe enthousiaste qui engendra le Crespon, du nom de ce ru minuscule qui coule entre Wierde et Andoy... Les moyens étaient maigres et vaste l'ambition ! Grâce à vous, généreux lecteurs et grâce à la ténacité de quelques-uns, cette modeste revue a survécu. Elle est même parvenue à atteindre l'essentiel de son objectif : connaître ce village où nous avons choisi de vivre !*

*Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.*

### *Au revoir Monsieur Delvaux*

*Son nom apparaît habituellement dans la revue au bas de la deuxième page, à la rubrique : « Recherche et dépouillement des archives » ; ces quelques mots recouvrent un travail énorme, une longue patience et beaucoup d'organisation. Albert Delvaux vient de nous quitter ; nous le remercions beaucoup pour sa collaboration discrète et efficace.*

*Une de ses petites-filles, Cindy, au cours de la messe d'adieu, a magnifiquement évoqué la belle personnalité de son grand-père. Nous ne pouvons faire mieux, pour conserver son souvenir, que vous inviter à partager l'émotion de ce texte.*

*« Papy, oui c'était ainsi que t'appelaient tes petits enfants, Papy, notre Papy est parti. J'espère qu'on se souviendra de lui comme de quelqu'un gentil et généreux. C'était un homme calme ; j'ai toujours admiré la sérénité de son regard. Il avait l'air de penser qu'à chaque problème il y avait toujours une solution et il n'hésitait pas à y mettre du sien pour aider les gens.*

*Papy, Mamy, ces mots ont toujours été doux à mes oreilles ; peut-être parce que ce couple représentait pour moi un symbole de force, d'union mais surtout d'amour. A deux, ils auraient pu créer le monde ; ils se sont toujours complétés ; on ne pouvait voir Mamy sans Papy ni Papy sans Mamy ; c'est pour cela, Mamy, que je pense surtout à toi : que cela doit être dur de perdre sa moitié !*

*On peut se souvenir de lui comme un soldat courageux qui s'est battu pour défendre sa vie et son pays, un homme solide comme un roc, un travailleur acharné et allant toujours dans le sens de sa conscience, un mari aimant sa femme et la soutenant dans les moments difficiles, un père toujours prêt à aider ses enfants quand ils le demandaient, un grand-père qui avait bon cœur et beaucoup de choses à nous apporter. On n'en a pas assez profité ! »  
G. Donnet.*

**L'équipe de rédaction vous souhaite tout le bonheur possible tout au long de cette année qui commence.**

**Et souhaite aussi que vous renouveliez votre abonnement avant le début du printemps ; sans votre participation nous ne pouvons rien faire !**

# LA TERRE AU TEMPS DES SEIGNEURS

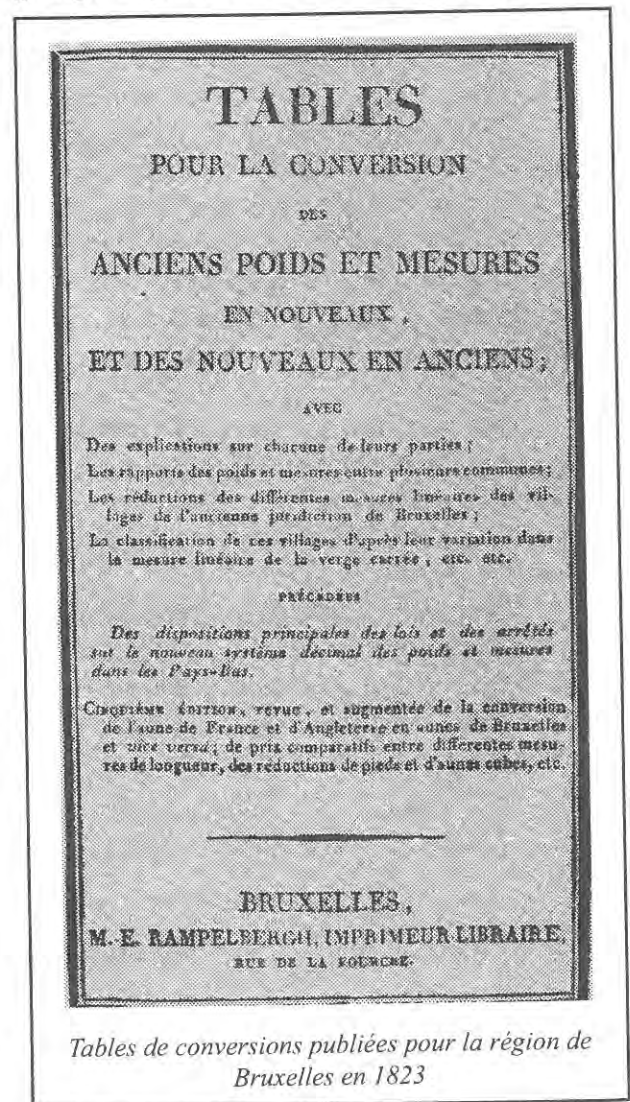
*Au long des siècles, les seigneuries d'Andoy et de Wierde sont restées de modestes bourgs... quelques fermes, quelques maisons... essentiellement vouées à l'agriculture. Pour parler du passé du village, il faut donc bien parler du passé de ses champs : comment ils étaient répartis, comment ils étaient cultivés, ce qu'ils produisaient... Je vous le propose en deux parties, une étude de la répartition des terres et un regard sur les éléments essentiels de progrès de l'agriculture au Moyen Âge.*

## BONNIERS, VERGES ET JOURNAUX

Au temps des seigneurs, il n'y avait pas de cadastre ; des "cerclemenages" approximatifs déterminaient les frontières des seigneuries et des mesures tout aussi imprécises définissaient l'étendue des champs. Et cela leur suffisait, aux paysans... La sagesse et la coutume compensaient l'incertitude des mesures, à cette époque où l'on vivait au rythme du soleil, du cheval et de l'angélus ; à des années-lumière du joug stressant que nous impose maintenant la mesure rigoureuse du temps, de l'espace et de toute chose. Prenez, par exemple, la notion de "charrue". Vous verrez, plus loin, dans un document, que "la cense de l'abbaye de Grandpreit que tient Denis Kinart vaut deux charrues". Une charrue, dans ce sens, représente l'étendue des champs que cet instrument aratoire est capable de labourer en une saison. Mais le rendement d'une charrue est-il le même en Hesbaye limoneuse qu'en Condroz caillouteux ? Ne peut-il varier d'un fermier à l'autre ? D'une saison à l'autre ? Sans doute lui donnait-on une valeur déterminée dans chaque région ; une thèse universitaire l'estime à trente bonniers pour le Nord de Namur ; contentons-nous de cette estimation. Le bonnier (ce mot commence à nous être familier) est l'unité de surface ; il se divise en quatre journaux et quatre cents petites verges. Le journal serait l'étendue qu'un paysan peut labourer en une journée. Il semble que la valeur du bonnier n'a guère varié du Moyen Âge à la Révolution.

Estimant que le système féodal des poids et mesures, variant d'une région à l'autre, entravait le commerce, l'Assemblée Nationale dé-

créta le 8 mai 1790 qu'un système nouveau et uniformisé devait être appliqué dans toute la France. L'Académie des Sciences créa donc une commission, où siégeaient notamment Lagrange, Laplace et Condorcet, qui proposa dès



octobre de la même année, le système décimal. Mais il a fallu plus de dix ans pour définir les unités et établir des tables de conversions pour chaque région. À Namur, la référence au système métrique n'est

apparue qu'en 1820 dans les " Tables de réduction des anciens poids et mesures " : un bonnier équivaut à 94,61 ares (quasiment un hectare), un journal à 25,65 ares et une verge à 0,23 ares. La généralisation du système décimal a été assez lente ; la première loi qui l'imposa dans notre pays date de 1816 et Marcel Bertrand se souvient que son père estimait encore ses champs

en bonniers dans les années trente. Attention ! Il faut lire les documents anciens en se mettant dans l'esprit du temps, en oubliant les précisions décimales du système métrique... Cet " esprit du temps " est comparable à l'attitude d'une cuisinière qui ajoute une cuiller à soupe d'huile sans se préoccuper du nombre de millilitres que cela représente...

**Terrier des faubourgs ou banlieue de Namur  
rédigé en 1612 <sup>1</sup>**

**Wierde <sup>2</sup>**

La cense de l'abbaye de Grandpreit que tient Denis Kinaert comme censier, 2 charues.

La cense du S<sup>r</sup> Maillien qu'il tient à soy, 2 charues.

La cense de Repeau <sup>3</sup>, appartenant à Thiry Hanon le vieux, que tient Piero le Paisible homme par moitié, 3 charues.

Le jardin qui fut à Lorent Menin, occupé présentement par acquest par le dit Hanon, environ 6 journals. Le dit at encore un autre jardin qu'il at acquis de Huret, environ 6 journals. Le dit at encore un autre jardin par acquest fait à Gerard Waldo, 1 journal. Le dit at fait encore une autre acqueste de jardin et terres à Grégoire Marlet, 6 bon. Le dit at enor un autre jardin qu'il at acquis de Cathou le Veneur, en tout 5 bon.

Le moulin du Tronquoy appartenant au S<sup>r</sup> de Grandpreit, estimé à une charue.

La cense dudit Tronquoy appartenant à l'abbaye de Grandpreit, que tient par louage le sieur Maillen du Sart, 2 charues.

La cense appartenant à Jacques de Haut qu'il tient par soy, 1 charue.

La maison et héritage Henry Parent, 3 bon.

La maison et héritage Gilson de Viersé, y compris hayes et preits, 6 bon.

La maison et héritage que tient à présent Barbe de Viersé, vefve, par louage de Pierre Tinteller, 6 journals.

La maison et héritage Jean Laurent, par louage de Arnould Malcorps, 16 bon.

La maison et héritage Gilson de Verseur, par louage de la vefve Laurent Marin, 2 bon.

La maison et héritage Grandjean, 5 bon.

La maison et héritage Pierart Lala, 5 bon.

La maison et héritage Mathieu de Thimmes, en tout 10 bon.

La maison et héritage Jean Marie que tient par louage Charlotte Stapicau vefve, 3 journals.

La maison et héritage Jean Ancehon, que tient Mad<sup>e</sup> Maillien du Sart par saisine, 1/2 bon.

La maison et héritage de la vefve Michel Grégoire, chargée de trois enfans, en tout 5 journals. La dite at encore à soy appartenant une maison et héritage, 2 bon.

La maison et héritage Jean Fontaine, y compris 1 bon. de haye, 6 journals.

La maison et héritage Andrieu du Reux, y compris 1 bon. de raspaille et 1/2 bon. de raspailles.

La maison et héritage Catherine Werotte, jeune fille, 1/2 journal.

Philippe Werotte tient un demi journal contre la dite Catherine.

La maison et héritage Arnould Maclet, par louage d'Anthoine d'Ave, 5 journals.

La maison et héritage Andrieu Claveau, 6 journals.

L'héritage Jean Servais, 1 bon.

La maison et héritage Denys de Brumaigne que tient par louage Gilles le Gorlier, 1 bon. Le dit Denys de Brumaigne tient à luy par acqueste de Monsieur de Grandpreit, 3 bon.

La maison et héritage Claude Pardix, 1/2 bon.

La maison et héritage François Radu, 2 bon.

La maison et héritage Mathieu Marler, 5 journals.

La maison et héritage Colette vefve Jean Philippart, par louage, 5 journals. La dite vefve at à elle même une maison et héritage, 1/2 journal.

La maison et héritage Jean Lambert, en tout, hayes et raspailles, 6 bon., font 8 bon.

La maison et héritage Agnes Malcorps, vefve chargée d'un enfant, 1/2 bon.

**Andoy <sup>1</sup>**

La cense Thiry Hannon, que tient Léonard Guillaume comme censier, 3 charues.

La cense Denoist de Villers, que tient Blaise de Huy par moitié, environ 1 charue.

La cense de l'espeuze Michiel de Limoy le jeune, que le dit Blaise tient aussy par moitié, 1 charue.

La cense de l'abbaye de Géronsart, que tient Nicolas le Liégeois à tresceus, 3 charues.

La cense de Lardinois le jeune, à la Perse du dit Andoy <sup>2</sup>, que tient par valet et servantes, 1 charue.

La maison et héritage de Nicolas de la Rivière, 3 1/2 bon.

La maison et héritage Henry Boche, 1 journal.

La maison et héritage François Lambert, par louage de Geneviève Bodry, vefve, 1/2 bon.

La maison et héritage Margueritte Cassart vefve, 5 journals.

La maison et héritage Louise de Verenne, vefve de Philippe Sadro, 3 journals.

La dite vefve tient par louage un preit de Jaspar de Villers, 1/2 bon.

La maison et héritage Jean Grégoire, 1 bon.

**Limoy <sup>1</sup>**

La cense appartenant à Henry Baste, que tient Jean Pasquet comme censier par moitié, 2 charues

La cense Gérard de Mallien, que tient Mathieu Gillon comme censier, 1 charue.

La maison et héritage Michiel de Limoy que tient Hercules d'Arras par louage, 5 bon.

La maison et héritage Pierre Coppel, que tient par louage Jean Bodart, 1/2 bon.

La maison et héritage Jean Hurlot, par louage, 1/2 bon.

La maison et héritage Jean Denison, 6 journals.

La cense de Beaulys <sup>1</sup>, appartenant à Monseigneur d'Yve, que tient Anthoine de Poncin par moitié, 2 charues.

La cense de Basselle, appartenant aux pauvres Notre Dame <sup>2</sup>, que tient Michiel de Limoy par moitié, 3 charues.

La cense de Wez, appartenant aux pauvres Notre Dame, que tient Denis de Brumaigne par moitié, 3 charues.

Nous connaissons la répartition des terres des seigneuries d'Andoy et de Wierde par trois documents : " Les terriers du comté de Namur de 1612 ", " Le mesurage des biens d'Andoy de 1753 ", " une lettre de la Haute Cour de Wierde aux autorités du comté de 1782 ". Je vous en propose une lecture et une analyse assez complète parce qu'ils nous donnent une bonne image de ce que pouvait être le village à ces moments de son histoire.

### **1. Les terriers du comté de Namur.**

Le mot " terrier " vous paraît bizarre. Il a changé plusieurs fois de signification au cours des siècles ; vers 1600, d'après le Robert historique, il désignait un registre couvrant l'état des droits attachés à une terre ; aujourd'hui, c'est la maison d'un lapin ou le nom de famille d'un chien... Amusant, n'est-ce pas ! L'extrait qui suit n'est que la liste des propriétés de Wierde, Andoy et Limoy, liste qui n'avait vraisemblablement d'autre but que d'établir la " base imposable " des paysans.

Lecture (voir page précédente).

Commentaire

Photographie du village en 1612, cette liste nous apprend que la seigneurie de Wierde comptait cinq grandes fermes (d'au moins trente bonniers), un moulin et vingt-quatre maisons ; celle d'Andoy cinq fermes et seulement six maisons ; ces six maisons sont assez pauvres : une seule possède plus de trois bonniers ; rappelons que trois bonniers constituent le minimum vital pour une petite famille de paysan, évidemment sans charrue. Wierde apparaît plus riche : sept maisons ont plus de cinq bonniers. Les grands propriétaires possèdent la majorité des terres.

La cense de Wez, qui fera plus tard partie du village, relève alors du seigneur de Limoy et du Grand Hopital de Namur.

Le terrier donne le nom des propriétaires, des censiers ou des locataires, ce qui permet de localiser la plupart des fermes. Cette liste permettra peut-être aux lecteurs curieux de généalogie de retrouver un ancêtre ou de situer une mai-

son.

Le mot " héritage " qui apparaît pour chaque maison signifie simplement " tout le terrain qui va avec la maison ".

La situation de certaines personnes est spécifiée : la veuve de Michel Grégoire est " chargée de trois enfants ", Catherine Werotte est " jeune fille "...

Certaines tournures de phrases sont curieuses : " La dite (veuve Michel Grégoire) at encore à soy appartenant... ".

Les fermes sont exprimées en charrues alors que les maisons le sont en bonniers. L'auteur de l'ouvrage dont sont extraites les pages ci-dessus (M. Brouwers) signale en note de bas de page que la charrue était alors taxée (la taille) à Wierde à trois florins sept sols par terme de quatre mois, ce qui correspond à peu près à cinq setiers d'épeautre, disons environ cent cinquante litres.

Rappelons qu'à cette date la seigneurie de Wierde était tenue par Gérard de Maillen et l'abbaye de Grandpré ; celle d'Andoy par Thierry Hanon dit Robinoy et l'abbaye de Géronsart.

### **2. Le mesurage des biens d'Andoy en 1753**

Ce mesurage a été établi cinquante ans avant le magnifique " plan à l'époque française " qui a été présenté dans le Crespon No 29.

La comparaison est intéressante ; dans le mesurage, chaque propriété est définie par rapport aux propriétés voisines, en se fiant uniquement aux dires de deux manants ! Cette méthode donne un puzzle très compliqué de centaines de pièces de terres impossible à reconstituer. Le cadastre du nouveau régime rendra la présentation infiniment plus simple.

Le manuscrit est un carnet de trente-six feuillets reliés par des ficelles (18 x 15 cm, la première page illustrée est en grandeur réelle) qu'il serait exagéré de publier in extenso dans cette revue ; je vous en propose seulement quelques extraits significatifs qui concernent une ferme, la Petite Cense (elle était située rue Haibye, bien dessinée sur le plan de 1805) et une maison ordinaire, celle de Joseph Oger ; suivis d'un résumé du document

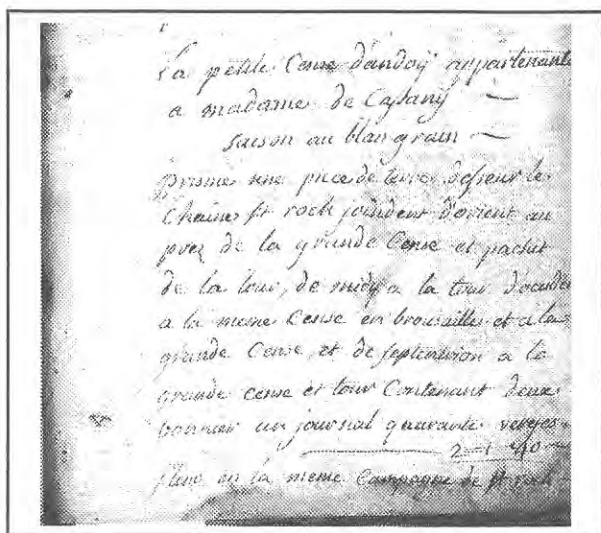
Mesurage Des Biens  
Des habitans D'andoy

1753

Je soussigné Geometre juré  
J'avois ce jourdhuy  
jour suivant 1753  
de Jean desoinne bourgeois  
a Namur mesure les avois en terre labourable  
terre labourable prairie et  
dependant du village d'andoy  
suivant que m'ont renseigné  
guillaume blaimon et Joseph  
Oger manant dudit andoy  
par ledit desoinne  
Le tous comme sensuit

Je soussigné Geometre juré (déclare ?) d'avoir ce jourdhuy - ? - et jour suivant 1753 (avec l'aide ?) de Jean desoinne bourgeois - ? - a Namur mesuré les avois en terre labourable prairie et pacht dependant du village d'andoy suivant que m'ont renseigné guillaume blaimon et Joseph Oger manant dudit andoy constitués par ledit desoinne.  
Le tous comme sensuit

La petite cense.

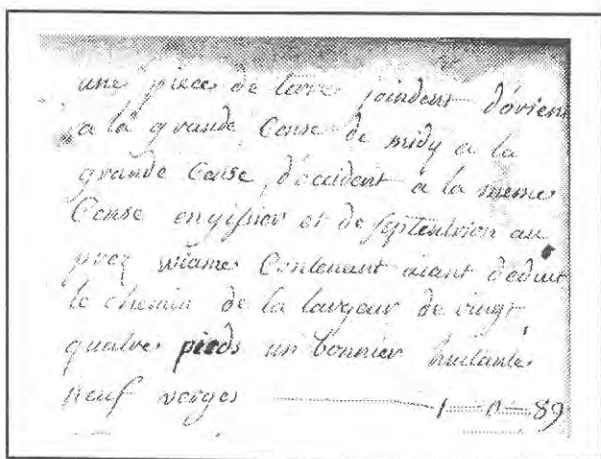


La petite Cense d'andoy appartenante a madame de Cassany

Saison au blan grain

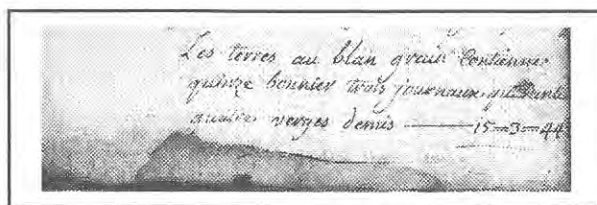
Prisme une pièce de terre deseur le chaine saint roch jointent d'orient au prez de la grande Cense et pachit de la tour, de midy a la tour d'occident a la meme cense en broussaille et a la grande Cense et de septentrion a la grande cense et tour contenant deux bonnier un journal quarante verges

$$2=1=40$$

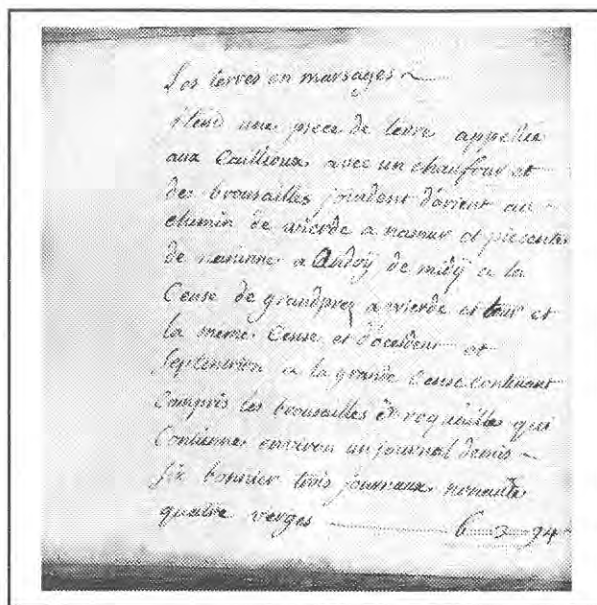


item en la meme campagne de St roch une piece de terre jointent d'orient a la grande cense, d'occident a la meme cense en gissier et de septentrion au prez wiamie contenant ayant deduit le chemin de la largeur de vingt quatre pieds un bonnier huitante neuf verges

$$1=0=89$$

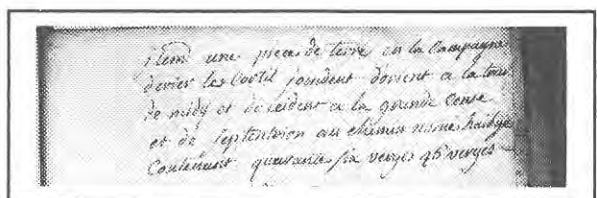


Les terres au blan grain contiennent quinze bonnier trois journaux quarante quatre verges demis  $15=3=44$



Les terres en marsages

... Item une pièce de terre appelée aux caillieux avec un chauffour et des broussailles jointent d'orient au chemin de wierde a namur et piecete de naninne a andoy, de midy a la cense de grandprez a wierde et tour et la meme cense, et d'occident et septentrion a la grande cense contenant compris les broussailles et roquilles qui contiennent environ un journal demis – six bonnier trois journaux nonante quatre verges  $6=3=94$



Item une pièce de terre en la campagne derier les cortils jointent d'orient a la tour, de midy et d'occident a la grande cense et de septentrion au chemin nomé haibÿe contenant quarante six verges  $46$  verges



Les terres en marsages contienne seize bonnier quarante neuf verges demis  
16=0=49

Les terres en marsages contienne seize bonnier quarante neuf verges demis  
16=0=49

Les terres en gissier  
Prisme une piece de terre en la campagne de wierde nomée le trois journaux jointent d'orient a la cense de wuet et de grandprez a wierde, de midy a la cense de grandprez, d'occident a grandprez et wuet et de septentrion au reverend pasteur de wierde contenant demis bonnier septante cinq verges 275 verges

Les terres en gissier  
Prisme une piece de terre en la campagne de wierde nomée le trois journaux jointent d'orient a la cense de wuet et de grandprez a wierde, de midy a la cense de grandprez, d'occident a grandprez et wuet et de septentrion au reverend pasteur de wierde contenant demis bonnier septante cinq verges.  
275 verges

Item une piece de terre nomée sur le coquain jointent d'orient a la meme cense, de midy a la grande cense et herdal, d'occident a la grande cense et de septentrion au douaire du curé d'erpent et au prez wiame contenant aiant deduit le chemin de la largeur de vingt quatre pieds trois bonnier un journal soixante six verges.  
3=1=66

Item une piece de terre nomée sur le coquain jointent d'orient a la meme cense, de midy a la grande cense et herdal, d'occident a la grande cense et de septentrion au douaire du curé d'erpent et au prez wiame contenant aiant deduit le chemin de la largeur de vingt quatre pieds trois bonnier un journal soixante six verges.  
3=1=66

Les terres en gissier contienne dix sept bonnier trois journaux trente six verges  
17=3=36  
Les terres labourables et trieu contienne cinquante bonnier et soixante cinq verges  
50=0=65

Les terres en gissier contienne dix sept bonnier

trois journaux trente six verges.

17=3=36

Les terres labourables et trieu contienne cinquante bonnier et soixante cinq verges.

50=0=65

Sensuit la cense cour jardin et vergés et pachit  
Prisme la cense cour jardin vergez jointent d'orient a guillaume blaimon, hubert massart et chemin de dave, de midy a la tour et simentier et d'occident et septentrion au chemin de dave contenant aiant deduit la piecente deux bonnier un journal huitante cinq verges 274=85

Sensuit la cense cour jardin et vergés et pachit  
Prisme la cense cour jardin vergez jointent d'orient a guillaume blaimon, hubert massart et chemin de dave, de midy a la tour et simentier et d'occident et septentrion au chemin de dave contenant aiant deduit la piecente deux bonnier un journal huitante verges.

2=1=85

Item le cortil a la gouffre jointent d'orient au chemin de dave, de midy au chemin et d'occident au reverend pasteur d'andoy et a la grande cense et de septentrion a la grande cense contenant aiant deduit les piecentes un journal nonante trois verges 1=0=93

Item le cortil a la gouffre jointent d'orient au chemin de dave, de midy au chemin et d'occident au reverend pasteur d'andoy et a la grande cense et de septentrion a la grande cense contenant aiant deduit les piecentes un journal nonante trois verges.

1=0=93

Les jardins prairie et pachits contienne cinq bonnier trois journaux soixante quatre verges  
5=3=64  
La susdite cense contienne en tout cinquante six bonnier et vingt neuf verges  
56=0=29

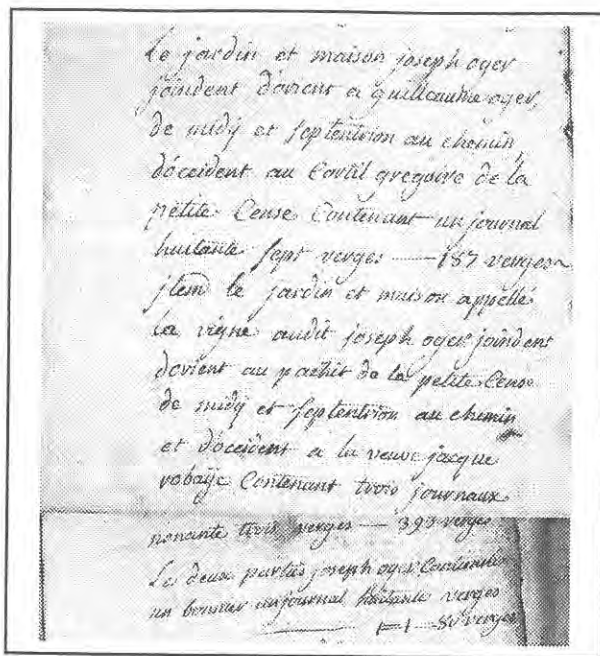
Les jardins prairie et pachits contienne cinq bonnier trois journaux soixante quatre verges.

5=3=64

La susdite cense contienne en tout cinquante six bonnier et vingt neuf verges.

56=0=29

Les maisons de Joseph oger.



Le jardin et maison Joseph oger joignent d'orient a Guillaume oger, de midy et septentrion au chemin, d'occident au cortil gregoire de la petite cense contenant un journal huitante verges.

187 verges

item le jardin et maison appelé la vigne audit Joseph oger joignent d'orient au pacht de la petite cense, de midy et septentrion au chemin et d'occident a la veuve Jacques Robaye contenant trois journaux nonante trois verges.

393 verges

Les deux parties Joseph oger contiennent un bonnier un journal huitante verges.

1=1=80 verges

Résumé du mesurage.

Les fermes

La grande cense d'Andoy appartenant au révérend abbé et couvent de Géronsart : 83 bonniers dont 73 de terres labourables.

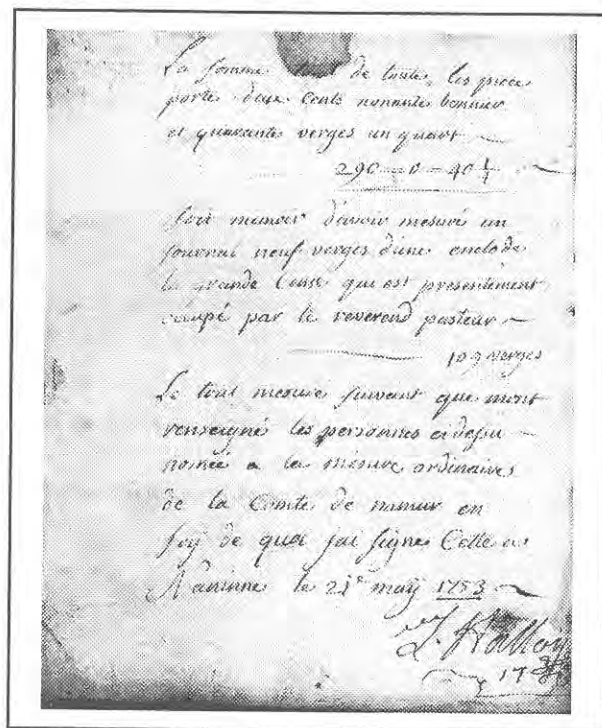
La cense de la Tour appartenant à Madame de Guilaingin : 86 bonniers dont 64 de terres labourables.

La petite cense d'Andoy appartenant à Madame de Cassany : 56 bonniers dont 50 de terres labourables.

La cense de la Perche appartenant à Madame de Cassany : 51 bonniers dont 36 de terres labourables.

Les maisons (b = bonniers, j = journal, v = verge)

- Jean Dessoigne : 4 b 1 j
- Guillaume Oger : 1 demi b 81 v
- Joseph Oger : 1 b 1 j 80 v
- Jacques Robaye : 3 j 62 v
- Jean Thomat-Nadrée : 1 demi b 52 v
- Jean Guillaume Nadrée : 207 v
- Guillaume Blaimont : 2 b 99 v
- Marc Servotte : 1 b 1 j 72 v
- Hubert Massart : 3 j 59 v
- Jean Thiry : 1 demi b 16 v
- Veuve Philippe Blaimont : 1 j 67 v
- Martin Lambert : 1 b 5 v



La somme totale de toutes les pieces porte deux cents nonante bonnier et quarante verges un quart.

290=0=40

Soit memoir d'avoir mesuré un journal neuf verges d'une enclode de la grande cense qui est présentement occupé par le reverend pasteur.

Le tout mesuré suivant que mont renseigné les personnes ci dessus nomée a la mesure ordinaire de la comté de namur en foÿ de quoi j'ai signe cette a Naninne le 21 mai 1753.

L. Halloy

Ce document en est un bon exemple : il faut regarder ce genre de chose en se mettant dans l'esprit du temps !

C'est vraiment très compliqué ; je me demande comment ils pouvaient se retrouver dans une description aussi complexe de la répartition des terres. Comme chaque propriété n'est définie que par rapport aux voisins qui l'entourent, je suppose que des signes matériels (une haie, un fossé, des bornes) devaient exister pour éviter les querelles de voisinage

Ce mesurage met en évidence le rythme de culture des terres en assolement triennal : la saison du blanc grain correspond au blé d'hiver, les terres en marsages aux semailles de mars et les terres en gissiers à la jachère. Nous expliciterons plus loin cette technique de culture.

Comme les fermes, les bêtes et les gens les terres ont un nom (les lieux dits) : le Chêne Saint-Roch, le pré Wiame, la terre des Trois Journaux (qui d'ailleurs n'en a que deux), la campagne de la Haye du Loup, etc.

La terre est fort morcelée ; les 56 bonniers de la Petite Ferme sont dispersés sur une cinquantaine de parcelles allant de 46 verges (en la campagne Derrière les Cortils, les environs de l'actuelle rue du Vieux Fermier) à 3 bonniers (sur le Coquain, à la limite d'Erpent).

La seigneurie d'Andoy de 1753 compte donc quatre fermes et treize maisons ; par rapport au terrier de 1612 le nombre de maisons a doublé mais une ferme a disparu.

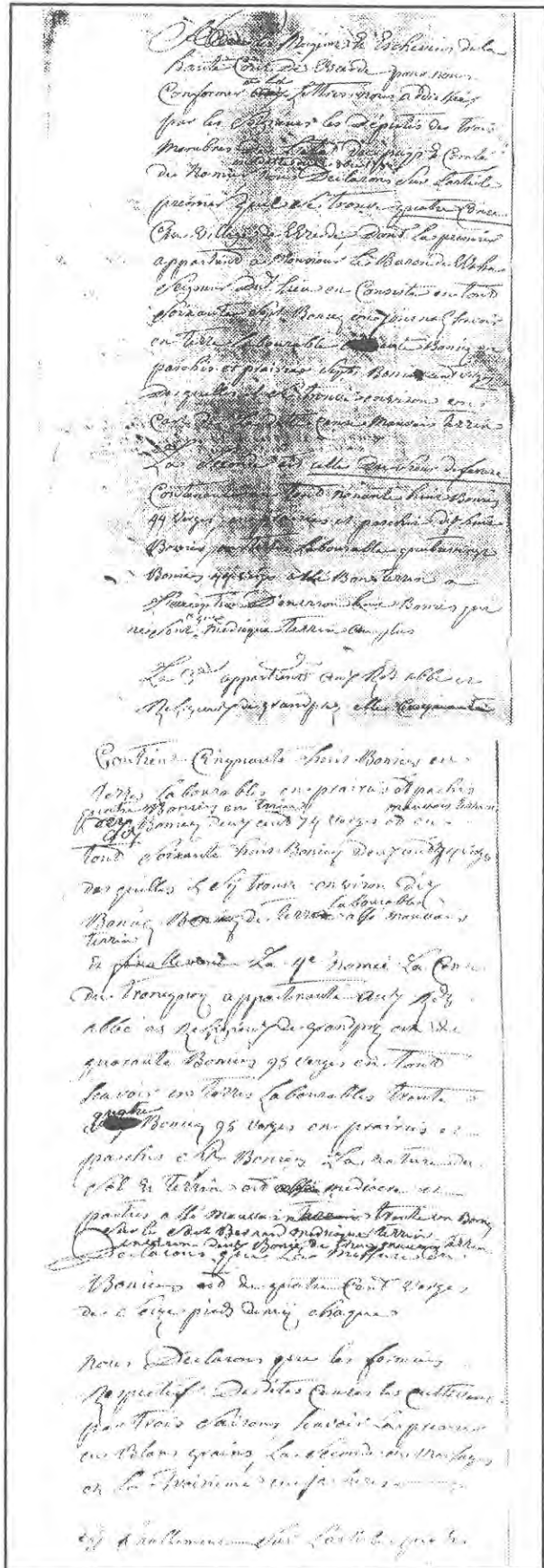
Si la cense de l'abbaye (82 bonniers en 1753, 3 charrues en 1612) et celle de la Tour (86 bonniers en 1753, 3 charrues en 1612) n'ont guère changé, la cense de la Perche et la Petite Cense estimées à une charrue dans le terrier en valent deux dans le mesurage (respectivement 51 et 56 bonniers). Ces deux fermes qui ont si bien prospéré appartiennent à madame de Cassany. Qui est donc cette noble dame plus riche en terres que les seigneurs du lieu ? Encore une enquête qui reste à faire !

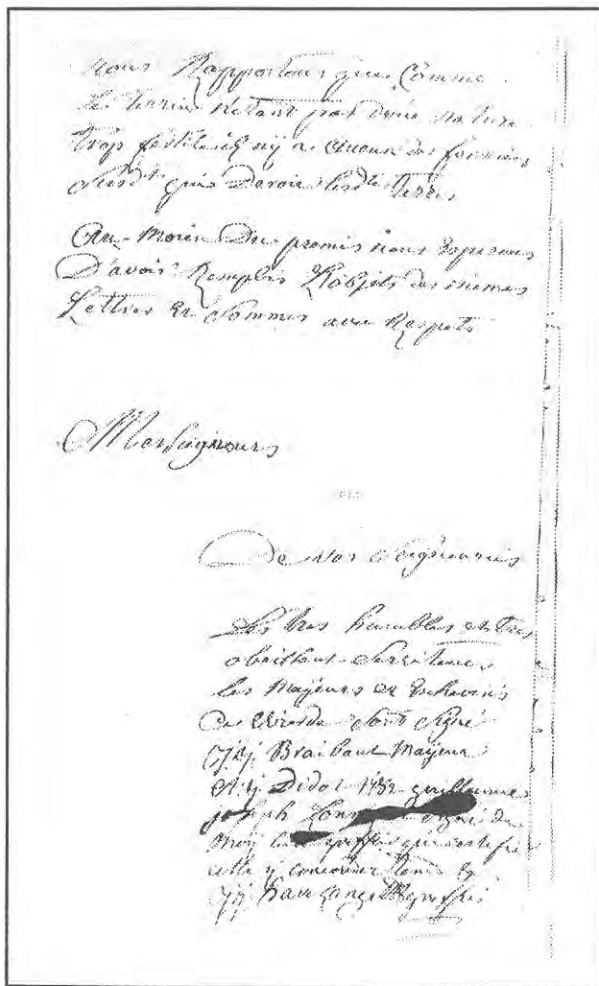
Rappelons qu'à l'époque du mesurage, la seigneurie hautaine d'Andoy est tenue par madame de Ghillenghien (Agnes Jacquet) depuis la mort de son mari Charles-Eugène-Alexandre en 1745 ; l'auteur du mesurage orthographe son

nom avec beaucoup de fantaisie.

### 3. La lettre de la Cour de Wierde de 1782

Le document original (réduit à 50 %)





### Lecture du document

Les mayeurs et Echevins de la haute cour de Wierde, pour nous conformer à la lettre nous addictée par les Seigneurs les Députés des trois membres de l'état du pays le Comté de Namur, en date du ? octobre 1782, nous déclarons sur l'article premier qu'il se trouve quatre cense au village de Wierde dont la première appartient à Monsieur le Baron de Waha Seigneur dudit lieu et consiste en tout soixante-sept bonniers un journal, savoir en terre labourable soixante bonniers, en paschis et prairies sept bonniers cent verges, desquelles se trouve environ un cart de la dite cense mauvais terrain.

La seconde est celle du Sieur de ferare contenant en tout nonante-huit bonniers 44 verges, en prairies et paschis dix-huit bonniers, en terres labourable quatre-vingt bonniers 44 verges, assé bon terrain à l'exception d'environ huit bonniers qui ne sont que médiocre terrain au plus. La 3<sup>e</sup> appartient au Réverends abbé et Religieux de Grandprez elle contient cinquante huit bonniers en terres labourables, en prairies et

pachis quatre bonniers en trieu six bonniers deux cent 74 verges desquelles il s'y trouve environ dix bonniers de terre labourable assez mauvais terrain.

La 4<sup>e</sup> nomée la Cense de Tronquoy appartenante aux Réverends abbé et Religieux de Grandprez est de quarante bonniers 95 verges en tout à savoir en terres labourables 34 bonniers 95 verges en prairies et paschis six bonniers. La nature du sol et terrain est assez médiocre.

Declarons que la mesure du bonier est de quatre cent verges de seize pieds demy chaque.

Nous déclarons que les fermiers respectifs des dites censes les cultivent par trois saisons, savoir la première en blanc grain, la seconde en marsages et la troisième en jachères.

.....  
 Nous sommes avec respect  
 Messieurs  
 De vos Seigneuries  
 Les très humbles et très obéissants Serviteurs

Les mayeur et échevins ont signé : J.J. Braibant, mayeur, Alphonse-Joseph Didot ; Guillaume-Joseph Lonnoy, ....et signé de moi ledit greffier qui certifie cette y concorder. J. J. Havelange.

### Commentaire

Les ratures, les fantaisies calligraphiques et la formule finale (certifie cette y concorder) attestent que le document est une copie.

Monsieur Havelange, le greffier qui a rédigé ce rapport semble avoir une relation assez fantaisiste avec l'orthographe.

La formule de politesse finale est d'une servilité, d'une obséquiosité ahurissante ; symbole de l'époque. La démocratie avait décidément encore beaucoup de progrès à faire ;, mais la Révolution était proche...

Pour trois fermes, le document confirme le terrier de 1612 : la terre du baron de Waha (60 bonniers) correspond à celle du Seigneur de Maillen (2 charrues en 1612) ; la cense du sieur de Ferare (80 bonniers) est la cense de Repeau (3 charrues en 1612) ; la cense de Grandprez (58 bonniers) a gardé son nom en changeant d'orthographe (2 charrues en 1612). Pour la cense du Tronquoy, la situation est confuse ; le terrier de 1612 lui attribue deux charrues, la let-

terrier de 1612 lui attribue deux charrues, la lettre de 1782 seulement quarante bonniers et le dénombrement de Joseph II en 1787 (cinq ans plus tard) plus de 71 bonniers. L'explication la plus plausible est que cette ferme possède une trentaine de bonniers différents des terres labourables considérées par la lettre de 1782.

Les auteurs tiennent à confirmer la méthode traditionnelle de l'assolement triennal et la base (16 pieds de demi) de l'unité de mesure locale; il est peut-être utile de dire ici que la verge dont il est question dans ces documents est évidemment la verge carrée de 16 pieds et demi de côté.

Une des conclusions importantes de ces trois documents est que la terre appartient en majeure partie à quelques grands propriétaires.

Pour la seigneurie de Wierde, on ne peut se baser que sur le terrier de 1612 pour avoir une idée de cette répartition: les fermes possèdent environ 70 % des terres, soit 11 charrues (estimons

les à 330 bonniers au moins) contre 90 bonniers pour les maisons. Le seigneur le plus important est l'abbaye de Grandpré avec 35 % des terres, suivi du Repeau (20%) puis du seigneur en titre (15 %).

Dans la seigneurie d'Andoy, pratiquement toutes les terres appartiennent aux fermes. En 1753, sur les 290 bonniers du total, 15 seulement appartiennent aux maisons, 82 (28%) à l'abbaye de Géronsart, 86 (30%) à la Tour, 107 (37%) à Madame de Cassany. Les deux seigneurs (l'abbaye et la Tour) possèdent donc 58 % des terres.

Veillez m'excuser d'avoir été un peu compliqué pour vous présenter ces documents, mais j'ai souhaité être le plus complet possible et je n'ai pas trouvé de meilleure solution.

Géo Donnet

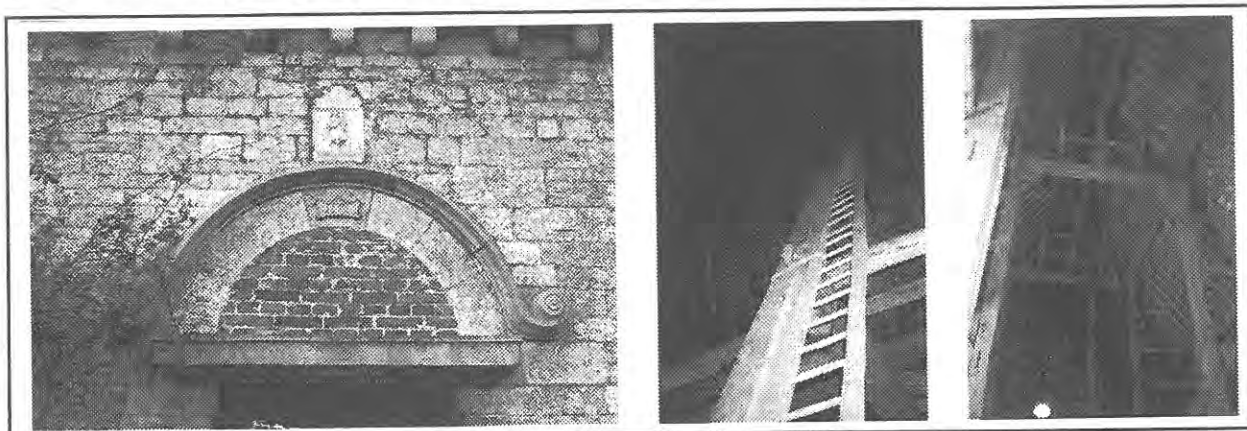
## Les granges

La grange du château du Repeau  
(rue de Jausse, à l'entrée de Wierde du côté de Naninne)



Les céréales devaient être bien importantes pour que les seigneurs leur consacrent ces véritables temples que sont les granges; vastes comme des églises; les colonnes de chêne qui s'élancent d'un

seul jet à plus de dix mètres pour porter la charpente en dessinent les trois nefset l'entrelacs des chevrons forme au sommet de ces fûts d'élégants chapiteaux aux assemblages précis et harmonieux dont les tenons et les mortaises ont défié victorieusement les siècles.

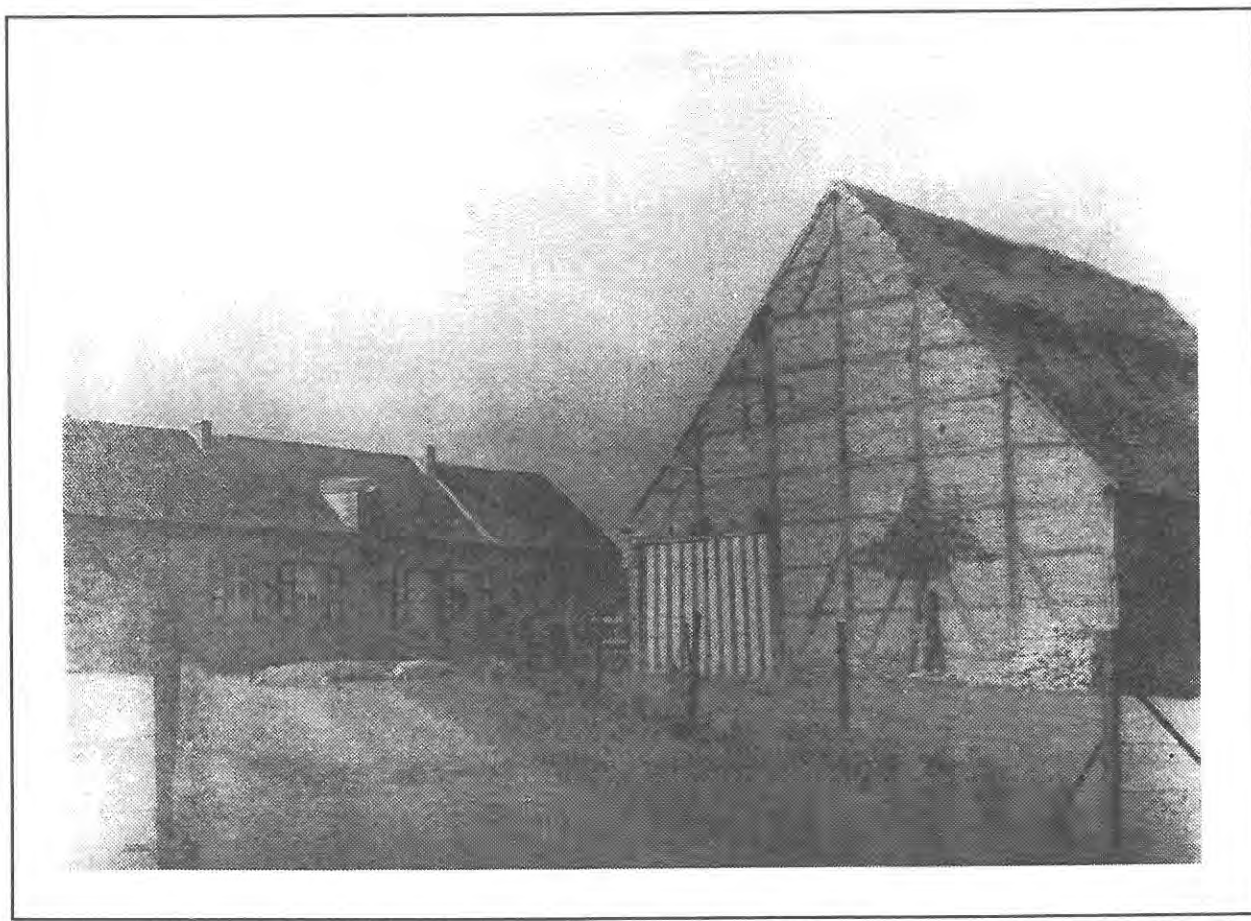


La grange du Repeau est particulièrement belle. Ses murs en moellons calcaires parfaitement taillés et assemblés, ses proportions harmonieuses, son vaste toit d'ardoises en font une des plus belles pièces du patrimoine du village. Une pierre ouvragée enchâssée dans la façade indique la date de construction: 1571. Le corps de logis du château est ultérieur, du dix-huitième siècle. La figure en relief au-dessus de la date, fort usée par le temps, représente probablement Saint Christophe.

La grange de la ferme du Tronquoy

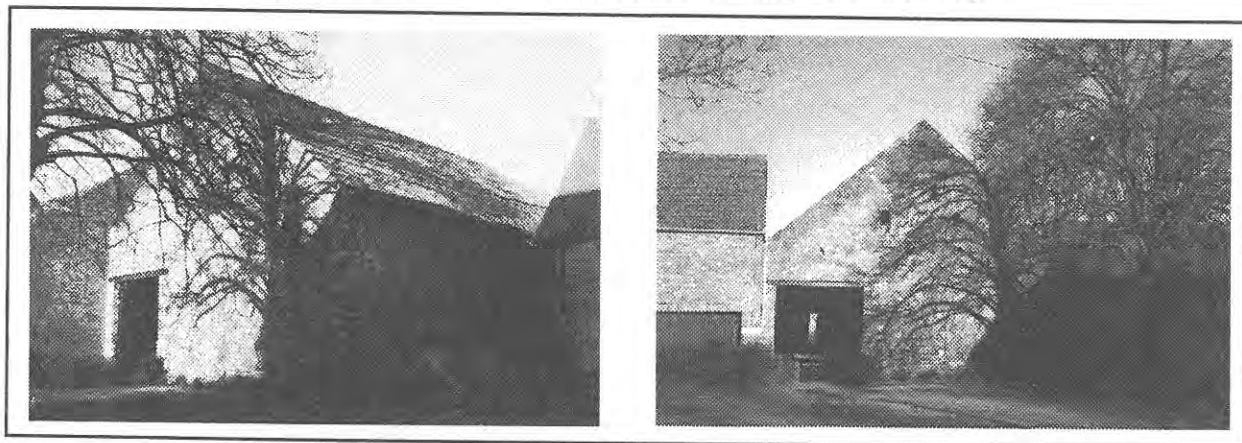
(actuellement tenue par E. Hermand – Rue Barabas, c'est le chemin qui commence sous l'auto-route et conduit au château d'Arville).

Sur tout le continent, les cisterciens ont installé autour de leurs domaines un réseau de fermes

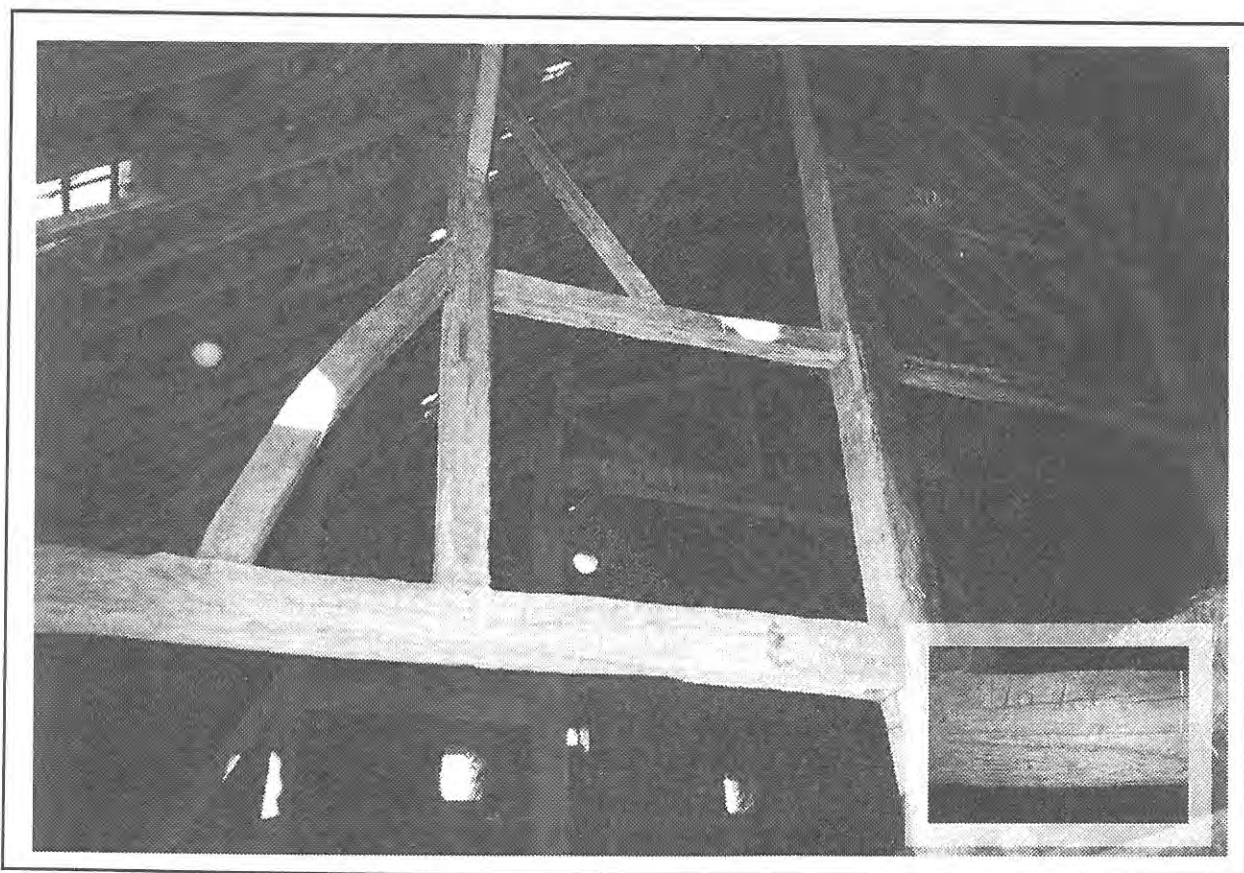


modèles: les granges. La ferme du Tronquoy en est un exemple assez précoce puisque, d'après l'ouvrage de l'abbé Blouard sur l'abbaye de Grandpré, elle existerait depuis 1231, l'année même de la fondation de l'abbaye. On ignore la date de construction de la grange actuelle, mais le pignon à colombages rappelle la méthode de construction initiale de ces bâtiments. Cette belle photo a été prise en 1942 avant que ne soit rehaussé le corps de logis en 1947.

La grange de la ferme de l'abbaye  
(actuellement tenue par J. Culot – Rue de Jausse, près de l'église de Wierde)



Autre ferme de l'abbaye de Grandpré à Wierde. Ces fermes étaient gérées par un frère convers, gardées par un "ser gent" et servies par une équipe de "manouvriers" (laboureurs et artisans). Cette grange, comme les autres bâtiments de la ferme, a ceci de particulier qu'elle est bâtie de la même façon que l'église, en moellons de grès mal équarris.



Une date est gravée sur une poutre transversale de la charpente: 1644; mais cette date pourrait être celle du rehaussement du bâtiment original. Celui-ci ne serait-il pas contemporain de l'église?

La grange de la Grande Ferme  
(appartient à la famille Fleury; située derrière le presbytère d'Andoy)

C'est une grange de l'abbaye de Géronsart.

Elle est datée(1751) sur un écusson de pierre encastré dans la façade où sont sculptées les armes de l'abbaye et une devise: Dominus spes mea (le seigneur est mon espérance).Mais la ferme existait alors depuis plus de quatre siècles (probablement avant 1300).



La grange initiale, comme les autres bâtiments de la ferme, était "plaquée de poteaux et torchis et couverte de chaume"; un document de 1425 de l'abbaye l'atteste qui impose au fermier d'Andoy d'entretenir les toits de chaume. Cette grange a conservé un équipement particulièrement intéressant, une batteuse de céréales qui était actionnée par un équipage de trois chevaux tournant inlassablement en rond sur un manège situé à l'extérieur.

Les granges d'abbaye devaient être vastes; en plus de leurs propres récoltes elles devaient accueillir le fruit de la dîme, collectée en nature (une gerbe d'épeautre sur dix!). Les quatre fermes présentées ont à peu près les mêmes dimensions, on les dirait bâties suivant la même norme: vingt mètres de long sur quinze de large, le faite du toit culminant à douze, treize mètres; ces mesures sont des ordres de grandeur.

Toutes ces granges sont riches d'impressionnantes, de majestueuses charpentes de chêne.

La grange de la Cense de la Tour (la ferme du château d'Andoy), non illustrée, est différente; ce sont trois piliers ronds en briques qui soutiennent la charpente. Cette grange date de 1717, date gravée dans la clé de voûte du portail.



## LA CHARRUE, LA JACHERIE ET LE HARNAIS

En agriculture, comme dans quelques autres domaines, le Moyen Âge a connu un essor technologique considérable. D'autres domaines ? Hé bien celui de l'énergie hydraulique par exemple ; les moulins à eau ont pris alors autant d'importance que notre pétrole aujourd'hui ; il y en avait quantité dans la vallée du Samson...

Mais limitons-nous à regarder trois des progrès qui ont fait la prospérité de nos campagnes dès le début de l'établissement des seigneuries : la charrue, l'assolement et le harnais.

### La charrue

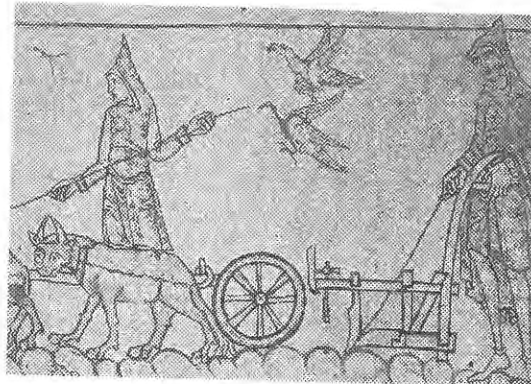
Les Romains utilisaient l'araire, un outil de labour symétrique, suffisant dans les terrains secs du Sud mais incapable de pénétrer suffisamment dans les lourdes terres humides du Nord. Au XIe siècle on inventa la charrue lourde à versoir, à peu près telle que nous la connaissons aujourd'hui : le coutre à l'avant tranche la terre verticalement, le soc la tranche horizontalement et le versoir recourbé rejette la terre de côté ? Cet outil remarquable peut être (aisément ?) déplacé (il a deux roues) et guidé pour contrôler la profondeur et la régularité des sillons ; il est en bois mais les progrès de la métallurgie ont permis de garnir de fer les éléments essentiels. Toutes ces caractéristiques ont fait de cette nouvelle charrue un instrument puissant pour défricher les bois.



Enluminure extraite du psautier de Luttrell (Angleterre, environs de 1340) Remarquez la sophistication de la charrue.

Le versoir rejette la terre d'un côté ; arrivé au bout du champ, le laboureur ne peut revenir sur ses pas car il creuserait une tranchée. Pour résoudre ce problème, il déplace latéralement sa

charrue de l'autre côté du champ pour labourer dans l'autre sens ; il ne provoque ainsi qu'un



Extrait d'un manuscrit italien du XIIe siècle. Remarquez la charrue à roues.

seul sillon creux au milieu de la parcelle. Cette technique a amené à modifier le découpage des champs. Pour le labour, la parcelle idéale serait un rectangle d'une centaine de mètres de long sur environ vingt-cinq mètres de large ; ainsi en bout de champ on ne déplacerait la charrue que de vingt-cinq mètres au maximum. Hé bien ! Cette parcelle idéale représente...un journal !

La technique de labourage explique sans doute aussi partiellement le morcellement des terres ; il apparaît clairement dans le mesurage de 1753 ; il est manifeste aussi dans un document de Géronsart qui décrit le patrimoine du prieuré vers 1300 : à Andoy, il est de 84 bonniers répartis en 69 "champs" de dimensions diverses que M. Genicot s'est amusé à répartir en classes de surfaces (six de 0 à 1 journal (j), sept de 1 à 2 j, huit de 2 à 4 j, vingt et un de 4 à 6 j, quatre de 6 à 8 j, dix de 8 à 10 j, deux de 10 à 12 j, dix de 12 j et plus).

Évidemment, les grands ensembles, les campagnes, comme celles de la Haye aux Loups ou de Jauloi, étaient répartis en parcelles pour les besoins de la technique de labourage. Pendant son séjour en Autriche, où les Allemands lui sacrifiaient cinq de ses plus belles années, Marcel Bertrand a connu une expérience amusante de ce découpage extrême. Un astucieux paysan du village avait un taureau, un bouc et un verrat. C'était son gagne-pain. Comme prix de chaque saillie, il demandait qu'on lui laisse une gerbe sur chaque parcelle ou un chou si la parcelle était de choux ou un seau de pommes de



*Extrait d'une chronique anglaise de 1577.*

*La moisson. On coupe encore le blé à la faucille, bien que la faux soit connue depuis le treizième siècle. Cela ressemble fort à ce que Marcel Bertrand décrivait dans le numéro précédent. À peu de choses près, cette scène pourrait être datée des années trente (1930 !); ce qui illustre bien la lenteur des progrès de l'agriculture.*

*Remarquez aussi l'allure noble du seigneur qui contrôle les travaux.*

terre...Il en vivait fort bien, c'est dire le nombre de parcelles !

### Le harnais

C'est assez bizarre, mais les Romains (de l'Antiquité), si extraordinairement inventifs dans tant d'autres domaines, n'étaient pas parvenus à utiliser correctement le cheval pour déplacer de lourdes charges. Ils s'étaient contentés d'employer le même système que pour les bœufs sans se rendre compte de l'inefficacité de la méthode : au moment de l'effort, les courroies comprimait la veine jugulaire et la trachée-artère, forçant les chevaux à rejeter violemment la tête en arrière pour éviter la strangulation. Il leur était difficile de tirer plus de cinq cents kilos.

La grande trouvaille des hommes du Moyen Âge fut de poser sur les épaules du cheval un collier rigide qui ne gênait pas la respiration ni la circulation du sang. Et c'est grâce à cette astuce qu'un attelage de deux chevaux fut dès lors capable de tirer une charge de cinq tonnes ; c'était un progrès considérable.

Le bœuf était aussi fort que le cheval mais ce dernier challenger avait deux gros atouts : il était plus résistant (il pouvait travailler plus long-

temps) et il était quasiment deux fois plus rapide ; c'est pourquoi le cheval remplaça progressivement le bœuf.

Le harnais ne fut pas le seul progrès important ; le fer, qui protège les sabots en terrain rocailleux et la technique de l'attelage en file, qui additionne les forces de traction, améliorèrent encore le rendement du cheval.

Évidemment ces nouvelles énergies hippiques



*Extrait d'un manuscrit du XIIIe siècle.*

*Remarquez qu'avec la faucille on ne coupait que le haut de la plante ; la faux, plus rapide, ne laissait que des chaumes très courts*

avaient un prix : il fallait les acheter, les élever, les nourrir... Il a fallu commencer à cultiver de l'avoine... Pour amortir cet investissement il fallait un domaine suffisamment grand, et les pauvres manants ont évidemment continué à se contenter d'une houe pour travailler leur lopin de terre.

On ne sait pas vraiment quand le cheval a remplacé le bœuf pour labourer et herser nos campagnes ; cela a dû se faire progressivement, comme pour toutes les habitudes qu'il faut rompre... Une indication cependant : le 15 août 1317, le prieuré de Géronsart est autorisé à vendre des immeubles pour payer des dettes contractées notamment pour l'achat de blé et d'avoine pour semer, de chevaux, de harnais, de charrues et de bestiaux...

### L'assolement

Depuis le temps des Romains (toujours eux) on ne connaissait que l'assolement biennal ; un an sur deux, le champ était laissé en jachère, c'est-à-dire sans être ensemencé, pour permettre à la terre de se reposer et de se reconstituer.

Les paysans du Moyen Âge ont inventé l'assolement triennal, système plus complexe qui a des avantages évidents : on ne laisse que trente pour cent en jachère, on récolte deux moissons à des périodes différentes, on assure une meilleure répartition des labours. Les champs sont répartis en trois soles ; chaque année, chaque sole est réservée, suivant un cycle de trois ans, aux hivernages (plantations d'hiver), aux marsages (plantations de printemps) et à la jachère.

	1 ère année	2e année	3e année	4e année
1 ère sole	Hivernage	Marsage	Jachère	Hivernage
2e sole	Marsage	Jachère	Hivernage	Marsage
3e sole	Jachère	Hivernage	Marsage	Jachère

*L'épeautre est la principale " plantation d'hiver " ; semée en automne et récoltée en août. " Le grain plus excellent (et qui est aussi très bon) que ce pays produit est l'espeautre, ne cédant guère au froment... ; le froment y croît aussi, mais plus vers Brabant que vers Luxem-*

*bourg, et seulement en terres grasses ; autrement ne peut résister à la froidure, brumes et gelées. Quand l'on sème autrement ledit froment il en provient du soile... " (Chronique de Paul de Croonendaele, XVIe siècle).*

Notre village n'étant pas une de ces terres grasses du Brabant nos ancêtres devaient donc se contenter de l'épeautre ; cette sorte de blé a une caractéristique embêtante : la balle se sépare difficilement du grain ; le fléau n'y parvenait pas ; c'est donc au moulin que la farine était tamisée, mécaniquement, grâce à l'énergie hydraulique, pour être purifiée de la paille.

Le marsage est constitué essentiellement d'avoine ; c'est l'alimentation de base des chevaux (en fait, c'est l'essence des tracteurs de l'époque) et on en fait des bouillies pour les gens ; rustique et de croissance rapide c'est la céréale idéale pour les plantations de printemps. Mais elle n'occupe pas complètement cette sole ; elle y laisse de la place pour du lin, du colza, des fèves et des pois.

La jachère ? Hé bien elle se repose, la jachère ! On la nourrit de fumier et de compost pour lui rendre des forces avant de la labourer quatre ou cinq fois pour les semailles d'hiver. Oui ! Vous avez bien lu, quatre ou cinq fois...

Les fermiers n'appliquaient pas toujours spontanément ce rythme de culture mais les seigneurs, surtout les abbayes, soucieux de productivité (hé oui, déjà !) l'organisaient et le contrôlaient avec une rigueur très moderne.

Nous ignorons hélas quand et comment se sont installés ces progrès dans nos seigneuries. La formidable multinationale des moines cister-

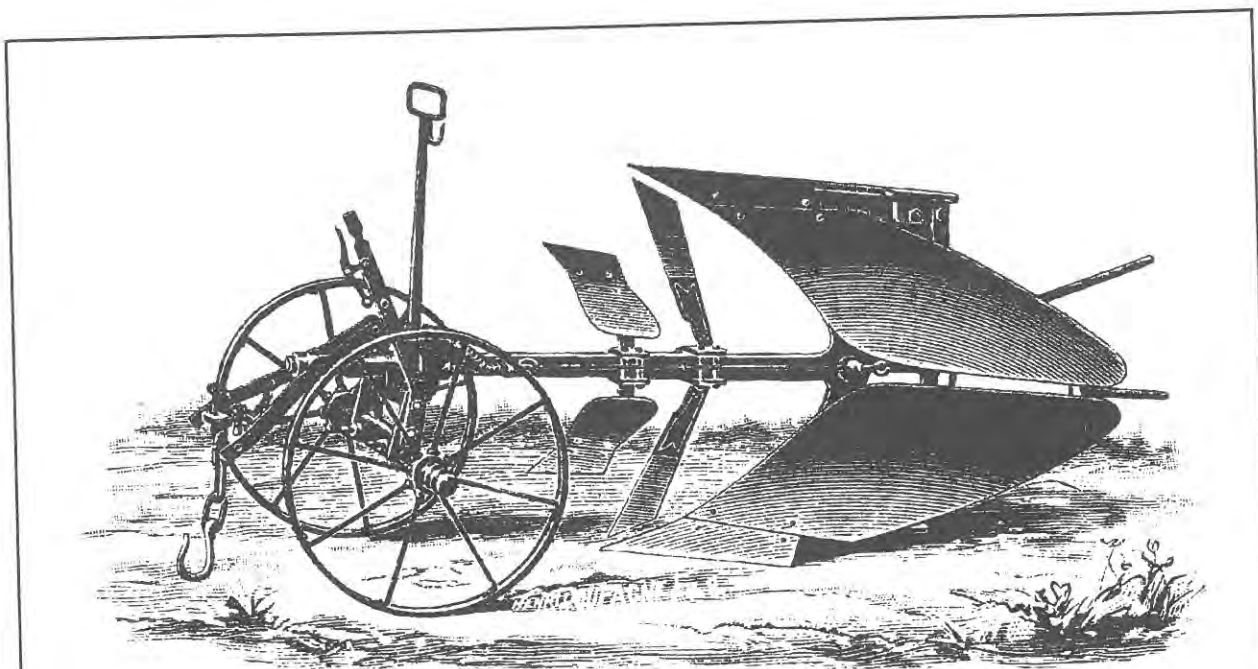
ciens de l'abbaye de Grandpré (plus de six cents succursales) a certainement joué un rôle majeur dans la diffusion de ces " nouvelles technologies ". C'est donc avec elles que l'agriculture, dans nos régions a traversé les siècles, sans progrès sensible ; par exemple, il a fallu attendre

1834 pour qu'un Français (M. Fondeville de Chauny, Aisne) imagine un modèle de brabant double.

L'histoire des seigneuries n'est pas terminée ;

il nous reste à parler encore de l'évolution de la population, de l'habitat, de la vie quotidienne...Ce sera pour la prochaine fois.

Géo Donnet.



*La charrue double brabant présentée dans un catalogue Mélotte de 1930.*

*“ Lorsque la charrue est en travail, l'une des roues est dans le sillon et l'autre au niveau du sol vierge ; le premier outil qui attaque la terre est le peloir, couteau qui érafle le sol et enlève les herbes tout en les retournant, de même que le fumier ; le deuxième outil est le coutre qui tranche la terre suivant un plan vertical ; le troisième est le soc qui est continué par le versoir. Le soc tranche la terre dans un plan horizontal et le versoir qui lui fait suite imprime à cette bande de terre ainsi coupée un mouvement ascensionnel et hélicoïdal qui la retourne et la brise. L'avantage de la brabant double est qu'elle permet de labourer en perdant un minimum de temps au bout des sillons ; il suffit que le laboureur y retourne l'arrière-train de la charrue pour repartir dans l'autre sens en évitant ainsi les allées et venues latérales à chaque changement de marche. ” (Extrait de l'étude sur Alfred Mélotte publiée par le Centre d'histoire et de technologies rurales à Treignes que nous a obligeamment prêtée M. Jules Servais)*

# NOCES D'OR 98

(SUITE)

À la galerie des noces d'or 98 présentée dans le numéro précédent il manquait Germaine Pirmez et Albert Dandoy, qui ont depuis quelques années installé leurs pénates à Andoy, d'abord pour les week-ends et puis pour la retraite.

Pourquoi ces bruxellois sont-ils venus s'installer à Andoy ? Pour faire amusant sur les cartes de visite (Monsieur et Madame Dandoy d'Andoy) ? Probablement plutôt parce qu'avant d'être Madame Dandoy Germaine Pirmez y avait des racines ; ses grands-parents y avaient leur maison, rue du Perseau et elle en a retenu le parfum envahissant des tilleuls qui ombrageaient la cour ; lointains souvenirs d'une toute petite fille. Autre attache avec le village, Madame Lizée,

très liée avec sa maman ; amitié qui l'amenait enfant à de fréquents séjours à Andoy pendant les vacances.

Née à Namur, elle y a fait ses études. Puis elle a travaillé comme employée d'abord chez Gilot puis au Ministère des Affaires Economiques. C'était à Bruxelles ; elle a donc fait la navette, pendant huit ans, dont les années de guerre. Elle y reste conseillère jusqu'en 1960.

Rencontre fortuite de son futur mari chez des parents, fiançailles assez courtes, mariage en 48. Il dure encore. Après avoir assuré triplement la postérité du nom par trois garçons dont ils sont très fiers, comme évidemment aussi de leurs petits-enfants.

Lui, Albert Dandoy, est un cousin du peintre (les jeunes époux de 48 en ont reçu un tableau comme cadeau de mariage). C'est un pur citadin d'Etterbeek qui, en 38, est diplômé à l'Université Libre de Bruxelles comme ingénieur civil (électricité et mécanique) ; il fait son service militaire dans sa spécialité, les transmissions. Il y fera la campagne de 40. Rattrapé comme tant d'autres par les Allemands, il ne restera prisonnier que pendant six semaines ; il

est libéré comme "indispensable à l'industrie belge".

Il travaille alors à Anvers dans une société contrôlée par les Américains ; elle est confisquée par les Allemands en 41 ; pour échapper à ces détestables patrons il cherche un autre job ; il le trouve aux Fonderies Bruxelloises (FobruX) qui fabrique des casseroles, des cuisinières et autres ustensiles en fonte.

En 45, nouvel épisode militaire ; il est rappelé en Irlande, comme sergent, pour former les nouvelles unités... Ce sergent plus tard deviendra général mais dans une autre armée, celle des radiateurs !

Rendu à la vie civile, il continue à fabriquer des casseroles et des cuisinières, chez FobruX, jusqu'au moment, en 1960, où ses compétences sont repérées par un chasseur de têtes. Le voici engagé comme directeur des ateliers belges d'Ideal Standard à Vilvorde. Il y dirige le travail d'un millier

d'ouvriers qui, chaque jour, produisent un kilomètre de radiateurs. C'est une lourde responsabilité. Qu'il assume jusqu'en 76, année fatale de la retraite.

Ideal Standard est (était ?) une firme américaine. L'évolution technique (la tôle soudée a remplacé la fonte pour les radiateurs), la compétitivité (les ateliers belges ont été mis en concurrence avec leurs homologues français), les délocalisations, les restructurations, bref, tous les monstres trop bien connus de l'horreur économique ont mis à mort les ateliers belges d'Ideal Standard ; qui fut ainsi pour les mêmes causes et les mêmes effets précurseurs de Renault à Vilvorde. Mais Albert Dandoy n'y était plus...

Ce passé industriel prestigieux, passionnant mais difficile a sans doute donné à Albert Dandoy une raison majeure de s'installer ici : l'air pur (relativement) de la campagne d'Andoy régénérerait ses poumons dévastés par les vapeurs sulfurées de Vilvorde ! Et dire que c'est là qu'habite Monsieur Dehaene ! Mais Madame Dandoy me dit qu'il est en train de déménager...

G.D.



# LE QUINQUET ET LES ALLUMETTES

J'ai grande envie de vous conter ici le genre de vie qu'on était amené à pratiquer avant la guerre ; on ne connaissait évidemment pas les besoins et les envies que nous subissons aujourd'hui.

On n'avait pas encore l'électricité ; tous les gadgets et appareils électro-ménagers qui inondent maintenant nos maisons étaient encore dans les limbes. On s'éclairait au pétrole au moyen d'un quinquet. J'entends encore la cloche du fournilleur de ce liquide magique qui tintait tout au long de son périple à travers le village. Il passait chaque semaine et la provision devait être bien étudiée pour faire la soudure ; Oh ! Cela ne demandait pas de savants calculs : on n'en consommait guère plus d'un litre par semaine. Le verre de la lampe devait être très propre pour ne rien perdre d'une luminosité qui n'était déjà pas fort grande.

Sans radio ni TV les soirées d'hiver ne se prolongeaient pas outre mesure à moins que des voisins ne soient venus oublier leurs tracasseries en jouant aux cartes, à des jeux qui sont aujourd'hui oubliés. Les enfants qui accompagnaient leurs parents ne se disputaient pas trop en jouant au loto ou bien aux dominos et la joie de tous était communicative en entendant les histoires des conteurs les plus délurés, pimentées de détails cocasses.

Si elle n'était pas vouée au jeu, la soirée était consacrée à divers petits travaux, indispensables aux besoins élémentaires de la vie quotidienne. Ainsi la confection d'allumettes pour les pipes ; un morceau de frêne d'une trentaine de centimètres était refendu en très minces baguettes qui étaient liées en bottes et suspendues à la cheminée pour qu'elles sèchent convenablement. C'était, paraît-il, le meilleur moyen pour allumer sa pipe, le goût en étant ainsi amélioré ; le fumeur plongeait ce bout de bois dans le poêle, l'en ressortait enflammé et, après usage, l'éteignait en l'écrasant sous le couvercle de la cuisinière. C'était vraiment des économies de bouts... d'allumettes mais on économisait sur

la moindre chose en ce temps-là.



Les femmes avaient des activités spécifiques ; tricoter des chaussettes pour leur mari, préparer des réserves pour l'hiver... Les prunes, par exemple, qu'elles mettaient à sécher dans le coffre du poêle et les quartiers de pommes qui prenaient le même chemin ; ces fruits séchés se conservaient longtemps, c'était d'excellents adjuvants pour la cuisson d'un lapin ou d'un chou rouge. Dans le champ de betteraves, à la campagne, on réservait une ligne pour les carottes et une pour les chicorées ; les chicorées étaient coupées en petits dés et séchées au four, comme les prunes ; on les portait ensuite au moulin, à Sorinne-la-Longue, pour en faire de la chicorée pour le café.

C'est aussi à Sorinne que l'on portait les toisons de laine des brebis ; il en fallait quatre pour faire une couverture.

D'autres rituels se répétaient dans d'autres domaines ; la lessive par exemple ; les jeunes d'aujourd'hui ne s'imaginent pas la complexité de la lessive d'antan (on devrait béatifier Monsieur Miele qui fut un des grands bienfaiteurs de l'humanité...) Ca se passait souvent le lundi. Le linge, qu'on avait mis à tremper la veille, était d'abord bouilli ; il passait ensuite dans la cuve (wachote en wallon) où il était agité pendant une demi-heure à la main ; essoré, toujours à la main, il passait ensuite dans l'eau de rin-

çage avant d'atterrir sur la pelouse. Plusieurs fois au cours de la journée il était arrosé d'eau claire ; il paraît qu'ainsi il blanchissait beaucoup mieux. Les poudres miracles actuelles étaient évidemment inconnues et seul, le savon de Marseille était employé. La lessive était vraiment une grosse opération qui prenait toute une longue journée. Le repassage en était une autre, aussi fatigante, avec des fers que l'on mettait à chauffer sur la taque de la cuisinière.

La cuisson des confitures occupait aussi pas mal de journées d'été ; car rien ne se perdait ; tout était récolté pour constituer des réserves. Par exemple, s'il y avait trop de pommes tombées lors des vents d'automne, avant de lâcher les vaches, on allait les ramasser et on les écrasait dans un bac ; elles étaient ensuite pressées et le jus récolté servait à faire du vinaigre. Le surplus était vendu à Namur.

Avec les cerises, on fabriquait du vin. Et chaque semaine on faisait de la bière. La recette en

gneusement et qu'on ajoutait lors de cette cuisson (il y avait du houblon à d'autres endroits du village). On parvenait à produire une boisson agréable et rafraîchissante appréciée surtout dans la chaleur de la fenaison et de la moisson.

Le travail des hommes pendant l'hiver se résumait aux soins à donner aux bêtes. Mais un jour par an était consacré à la recherche de manches d'outils dans les bois ; des jets de noisetiers pour les fourches, les pelles et les râtaux et de l'acacia pour les pioches ; ils étaient taillés, figolés avec tant de soins qu'ils faisaient la fierté de leurs propriétaires.

On coupait aussi des branches de bouleaux ; elles étaient assemblées pour en faire des balais de cour et d'étable. Ainsi aucun achat de brosse ni de manche ne venait grever le budget...

Les ficelles qui liaient les gerbes de paille étaient conservées ; on les tressait pour en faire des liens de veaux et de vaches ; parce qu'il faut savoir que le vendeur d'une bête était toujours tenu de fournir le lien pour l'attacher. Avec ces ficelles de gerbes, on tressait aussi des cordons de cinq à six mètres pour la conduite des chevaux.

Le samedi était un jour sacré qu'on n'aurait manqué pour rien au monde ; c'était le jour de la tournée à Namur ! La tournée de nos clients habituels chez qui nous portions du beurre, des œufs, des poulets, des pigeons et suivant la saison, des fruits, des bottes de poireaux ou de carottes... Tournée pleine de charmes. Celui de rencontrer les citadins, de discuter les prix, de commenter les faits divers de la semaine. Celui surtout de la halte obligée chez Allard, le pâtisseries de la rue de la Halle, pour une tasse de café avec une galette ou un morceau de tarte (la pâtisserie est toujours là, à deux pas de l'ancienne halle au beurre qui elle hélas a disparu).

Temps heureux où malgré une économie parcimonieuse les envies étaient plus raisonnables et les rapports humains plus cordiaux. Mais... à quoi bon vivre de regrets ! Notre époque a d'autres charmes. Vivons donc avec notre temps en profitant de ce qu'il a de meilleur.

Marcel Bertrand.



*Cette diapositive, assez sombre hélas, est un portrait d'Hélène Oger. Photo de l'abbé Parent dans les années soixantes.*

est sortie de ma mémoire mais je garde le souvenir de la cuisson de ce breuvage à base d'avoine et d'orge. Dans le fond du jardin il y avait un plant de houblon que l'on récoltait soi-

# IL Y A DEUX CENTS ANS... L'ARBRE DE LA LIBERTE

A plusieurs reprises déjà, notamment dans le récent numéro 29 d'avril de cette année, le Crespon a évoqué la situation de notre village pendant la période française.

En voici un autre aspect : la fête républicaine. La Révolution doit s'écrire avec une grande majuscule parce qu'elle a vraiment bouleversé tous les domaines de la vie sociale ; le calendrier par exemple ! Ce fameux calendrier républicain qui prend comme origine le 22 septembre 1792 date de la proclamation de la République, où Fabre d'Eglantine rebaptise les mois (de noms charmants et poétiques) et les jours (il remplace les noms des saints par des noms de légumes, de fruits ou d'animaux) ; où il parvient à introduire le système décimal en remplaçant la semaine de sept jours (inventée par Dieu pour



Illustration du vendémiaire, le mois des vendanges et du raisin.

la création du monde) par celle de dix jours, la décade ; le décadi, nouveau dimanche de cette nouvelle semaine, était obligatoirement chômé. On imagine le chaos que ce type de changement a provoqué dans les villages où les paysans

s'obstinaient à respecter le repos du dimanche chrétien, fidèles à une tradition si ancienne qu'elle en devenait ineffaçable.

Obsédés par leur volonté d'éradication de toute pratique religieuse, nos nouveaux maîtres nous ont imposé les fêtes décadaires (quel drôle de mot) pour remplacer les messes dominicales désormais interdites et des fêtes occasionnelles (Fête de la Paix, des Epoux, des Vieillards, de l'Agriculture, etc.) pour remplacer celles du calendrier catholique (Noël, Pâques et les autres...). En plus de leur aspect anticlérical ces liturgies laïques avaient surtout comme objectif d'exalter l'idéal républicain et d'endoctriner les citoyens ; elles nécessitaient de nouvelles églises : on inventa les temples décadaires.

Les cérémonies étaient prescrites avec beaucoup de précisions par des circulaires ministérielles ; un extrait de la circulaire qui décrivait la manière de célébrer la fête de la Souveraineté du Peuple (le 21 mars 1799) vous donnera une idée de ce type de célébration républicaine.

*" Les cérémonies comprendront deux parties.*

1. *Un cortège vers le temple décadaire.*

*...L'honneur de porter les Tables de la Constitution, les Inscriptions etc. ne sera accordé qu'aux citoyens distingués par leur dévouement et leur amour pour la République et la Constitution de l'an 3, aux hommes utiles et vertueux, aux savants, aux artistes, aux jeunes élèves qui donnent de justes espérances, aux défenseurs de la Patrie.*

*Les Inscriptions seront tracées sur des bannières richement décorées et élevées de manière que tous les regards et tous les esprits puissent les saisir...*

2. *Une célébration au temple décadaire.*

*...Les temples décadaires seront ornés de tout le luxe pieux et moral que peut étaler le patriotisme. Les citoyens aisés s'honoreront sans doute d'y faire porter volontairement, et sur le simple vœu que je me plais à leur exprimer, toutes les décorations ou tous les objets qui pourront ajouter à l'éclat de la solennité ou à la commodité des spectateurs, des tapis, des sièges, des tentures, des statues, des lustres, etc.*

*...Il serait utile et instructif de tracer sur les bannières ou sur les murs des temples des passages du Contrat Social, de Rousseau, qui fut le premier écrivain à proclamer dans notre lan-*



Liberté - Paris - verbal - Egalité  
 le 14 Vendémiaire de l'an 5  
 De la fête de la fondation de la République  
 1795

Procès Verbal  
 de la célébration  
 de la fête de la  
 fondation de la  
 République



À dix heures précises du matin, Le Rédacteur municipal, les membres du tribunal de paix, les jurés des hautes cités, le tout réuni, se sont rendus, en la salle ordinaire des séances, à onze heures la cloche a annoncé le départ, le cortège précédé de la gendarmerie et des gardes champêtres du canton, s'est rendu au bois de la Muniquette et de la Muniquette, en cérémonie jusqu'à l'endroit dit le Vieil bouquet au devant d'un arbre (celui de la liberté) qui a été conduit par deux chevaux à la foire ou quinze ou il a été planté avec pompe.

La plantation de l'arbre a été suivie d'un repas frugal où ont assisté tous les fonctionnaires publics, alors a commencé la course à pied dans la campagne dite Muzungue, les spectateurs nombreux se sont rangés sur deux lignes, les concurrents au nombre de vingt ont été partis de l'endroit qui s'appelle l'indique, et au lieu de la Muniquette ont couru à l'endroit où les citoyens qui habitent de la commune de Jambes et la première atteint le dragon tricolore et a reçu des mains du commissaire du Directoire une paire de boules de jarralères en argent pris assigné au cinquante,

à suivre la course à cheval, les concurrents au nombre de dix se sont rangés du bout de la campagne de Muzungue, le citoyen Delvoal (le premier) en chef de la section municipale du canton est arrivé au but le premier, le commissaire du Directoire lui a présenté une paire de pistolets à deux coups pris assigné au cinquante,

alors ont commencé les jeux de quilles à la boule et au taton, le citoyen grand commissaire du Directoire (le premier) pris le taton, a obtenu le premier prix qui étoit un serot bleu brodé aux trois couleurs, le citoyen Robert Henry a obtenu le second prix qui étoit un mouchoir de soie, le citoyen pontiane jolet a obtenu le troisième prix qui étoit un jambou, à trois heures précises, quatre heures de



*célébrée dans toutes les communes de leurs arrondissements respectifs ”.*

Nous ne savons pas si l'Administration du village de Wierde, nouvellement constitué, est parvenue à trouver en suffisance “ *des hommes utiles et vertueux, des jeunes élèves qui donnent de justes espérances, des citoyens aisés et généreux, des têtes d'éléphants, l'attribut de l'immortalité ...* ” pour fêter la souveraineté du peuple avec toute la magnificence si emphatiquement souhaitée par le ministre. Mais nous possédons un document assez exceptionnel qui rend compte d'une autre fête, celle de la fondation de la République(voir plus haut). La copie du manuscrit du citoyen Delvosal, secrétaire en chef de l'administration municipale du canton, est donnée pages 25 et 26 - pour vous en faciliter la lecture, voici une version dactylographiée.

*“ A Dix heures précises du matin, L'administration municipale, les membres du tribunal de paix, ceux des hospices civils se sont rendus en la salle ordinaire des seances, à onze heures la cloche à annoncé Le départ, le cortège précédé de la gendarmerie et des gardes champêtres du canton, s'est rendu au bruit de la musique et de la mousqueterie, en cerémonie jusqu'à L'endroit dit le vieu tronquoï au devant L'arbre chéri de la liberté qui a été conduit par douze chevaux a la Sortie a quinaux ou il a été planté avec pompe. La plantation de L'arbre à Eté suivi d'un repas frugal ou ont assistés tous les fonctionnaires publics, alors a commencé la course à pied dans la campagne dite mauwagnée, les spectateurs nombreux se sont rangés sur deux lignes, les concurrens au nombre de vingt-trois sont partis de L'endroit qui Etoit indiqué, et au son de la musique ont courrû à L'envi, Le citoyen inglebert houbion habitent de la commune de jambes a le premier atteint le drapeau tricolore, et à reçu des mains du commissaire du directoire Exécutif une paire de boucles de jarretieres en argent prix assigné au vainqueur, à suivi la course à cheval, les concurrens au nombre de dix se sont Elancés du bout de la campagne de naninne, le citoyen Delvosal Sécretaire en chef de L'administration municipale du canton est arrivé au bût le premier, le*

*commissaire du directoire lui à présenté une paire de pistolets à deux coups, prix assigné au vainqueur,*

*alors ont commencé les jeux de quilles, a la boule et au baton, le citoÿen grand commissaire du directoire Exécutif près le canton, à obtenu le premier prix qui Etoit un sarôt bleû brodé aux trois couleurs, le citoÿen Hubert Henry à obtenu le second prix qui Etoit un mouchoir de soie, le citoÿen pontiane polet à obtenu le troisième prix qui Etoit un jambon.*

*a trois heures précises, quatre membres De L'administration municipale ont ouvert la danse, qui à Eté continuée jusqu'à dix heures et demi du soir,*

*Deux tonneaux de bierre ont Eté placés autour de L'arbre de la liberté, tous les spectateurs ont bû aux cris repettés de vive la république, la joie, la conçorde, et L'union ont Embellies cette fête si chere aux republiçains, alors chacun s'est retiré tranquillement.*

*De tout quoi le present procès-verbal à Eté dressé a Wierde le 2me vendemiaire an sept de la republique française une indivisible, democratique et imperissable ”*

#### Commentaire

C'est évidemment avec beaucoup de lyrisme que M. Delvosal raconte une fête dont il est un des héros.

La journée a été bien remplie.

A dix heures, rassemblement des autorités à la salle ordinaire des réunions. Il y avait donc à Wierde une maison communale qui faisait office de temple décadaire ; nous n'en connaissons pas l'emplacement, c'était probablement près de l'église. Le rapporteur ne dit rien de ce qui s'est passé pendant cette réunion ; pourtant, en une heure, les représentants du peuple ont dû en faire des éloges de la liberté, de l'égalité et de la fraternité !

A onze heures, départ du cortège. L'arbre de la liberté est conduit à Quinaux par un attelage majestueux : douze chevaux ! Très impressionnant ! Cet arbre qualifié de “ chéri ” y a été planté avec pompe, c'est-à-dire inévitablement avec force discours grandioses. Le rapporteur les ignore encore...

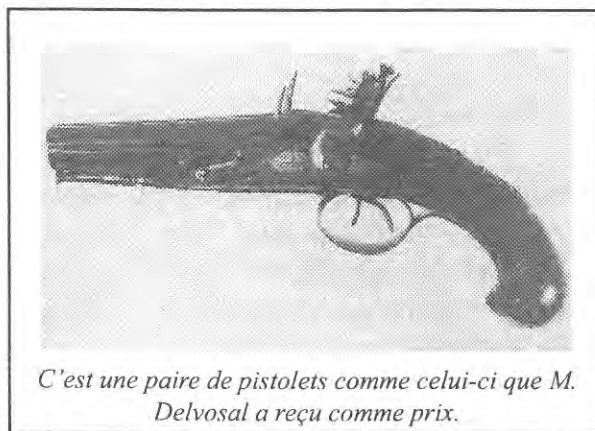
La plantation d'un arbre est un symbole fort : elle marque le départ d'une nouvelle espérance et les révolutionnaires ont abondamment utilisé ce symbole ; en 1792, on comptait en France 60.000 arbres de la liberté et après son annexion, la Belgique en a ajouté beaucoup d'autres. L'arbre est coiffé du bonnet rouge et décoré de cocardes et de rubans tricolores ; à chaque grande occasion, on s'y rend en cortège ; on danse autour, des farandoles, en chantant " La Carmagnole "



*On danse la Carmagnole autour de l'arbre de la liberté.*

Vers midi, repas dit frugal ; mais il semble qu'il n'y en ait eu que pour les fonctionnaires. Et alors ? Et l'Egalité ? Et la Fraternité ?

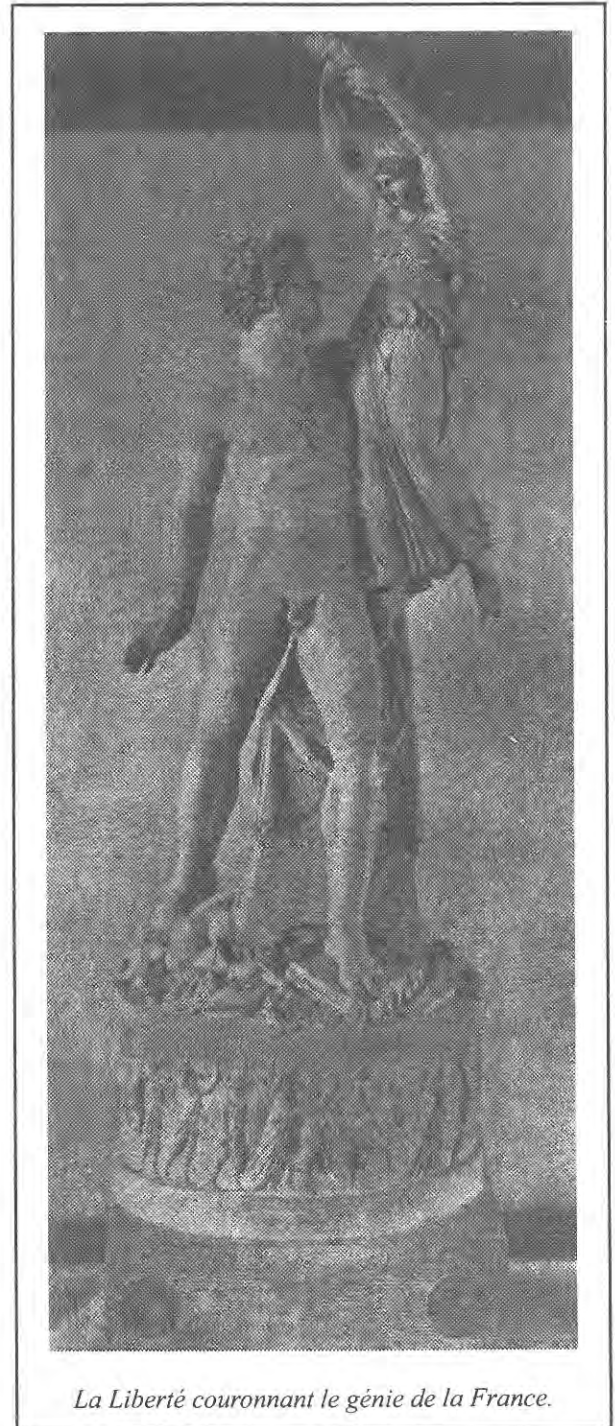
Vers une heure, commence la partie festive : une course à pied, une course à cheval, des jeux de quilles. Là, le rapporteur devient lyrique. Je pense que si M. Delvosal n'avait pas remporté la course la plus prestigieuse et la magnifique



*C'est une paire de pistolets comme celui-ci que M. Delvosal a reçu comme prix.*

paire de pistolets qui récompensait cette victoire, le compte rendu des jeux n'aurait guère été plus fourni que celui des discours ; remercions d'abord son cheval. Admirez aussi le prix de la course à pied : une boucle de jarretière en argent et le prénom fort rare du troisième au jeu de quille, celui qui reçoit un jambon.

A trois heures précises, on ouvre la danse.



*La Liberté couronnant le génie de la France.*

Comme l'expression est jolie ! Et on danse, on boit, on chante jusque bien tard dans la soirée ; ce qui fait quasiment huit heures de réjouissances ; on peut dire que la jeune république savait

s'amuser.

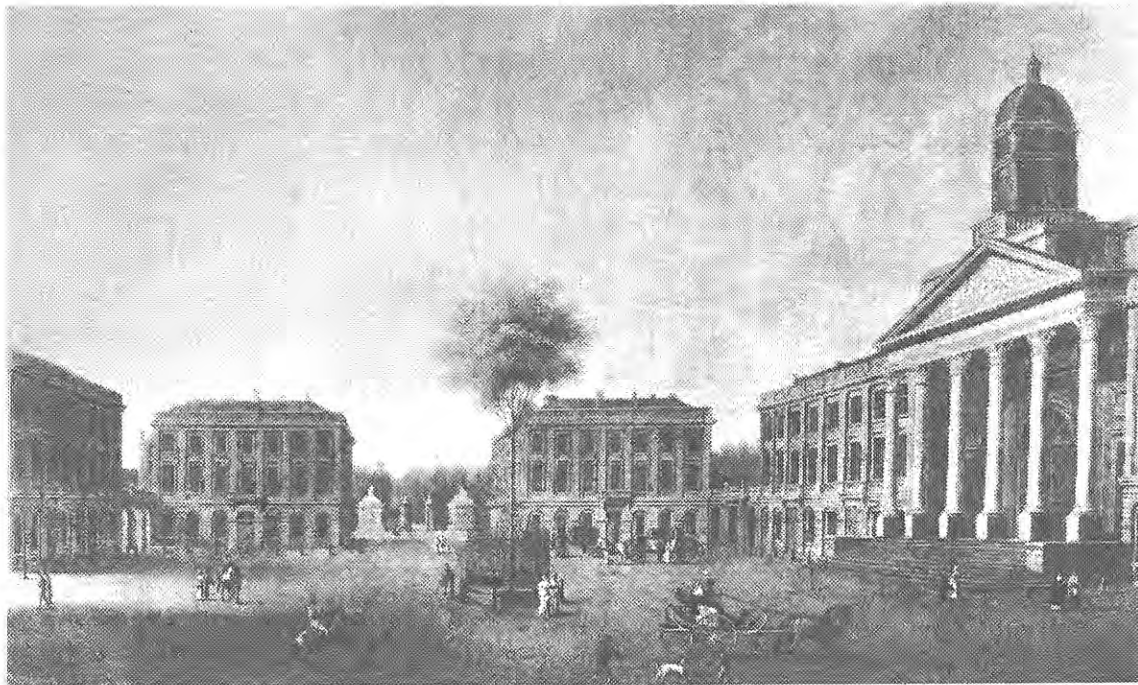
A dix heures et demi, tout le monde se retire. Tranquillement ! Sans bagarre aucune ! La joie, la concorde et l'union ont fait de cette belle fête républicaine un événement joyeusement réussi. Et le nombre impressionnant de signatures montre que tout le monde était d'accord là-dessus.

On a appelé ces arbres symboliques "arbres de la liberté". C'est donc que cette valeur prenait le pas sur l'égalité et la fraternité. Pourtant ! Pourtant ! La liberté n'était pas si grande ; on avait tout simplement changé de maîtres ; le poids de la République (de l'occupation française) écrasait presque autant que l'ancien joug des seigneurs.

La société à laquelle on était habitué depuis des siècles tombait en ruines et l'on n'entrevoit guère les améliorations que la nouvelle disait vouloir apporter (on a vécu à cette époque un aperçu de ce dont les Russes souffrent aujourd'hui, un changement brutal de régime). La vie sociale était aussi désemparée que la vie religieuse ; le commerce et l'industrie languissaient ; la misère allait grandissant, mise en évidence par le luxe arrogant des spéculateurs... Bref ! En réalité, il n'y avait pas tellement de quoi rire !

Mais l'arbre de la liberté oubliait la misère du jour pour fêter l'espoir de lendemains meilleurs. Le chemin du meilleur fut encore long et douloureux...

Géo Donnet.



*Arbre de la liberté planté sur la Place Royale à Bruxelles.*

# HISTOIRES DE LOUPS



Parmi nos lieux-dits, certains rappellent la présence du loup dans notre paysage d'autrefois. Ainsi, il y a par exemple le Pré aux loups à Naninne, la Gueule du loup à Malonne, et, à Andoy, en face du fort, la Haie aux loups.

Dans un article que j'avais intitulé «Des Balaives à la Haie aux loups» (je vous invite à relire le Crespon numéro 9 d'octobre 1991 consacré aux lieux-dits d'Andoy-Wierde), je concluais : «après la Haie aux loups, vous entrez tout droit dans l'histoire du petit chaperon rouge...»

Aujourd'hui, je vous invite à y entrer.

## DES LOUPS CHEZ NOUS

La légende veut que le dernier loup tué en Belgique l'ait été le 15 février 1845 par le Roi Léopold Ier au bois de Soimont, près de Custinne.

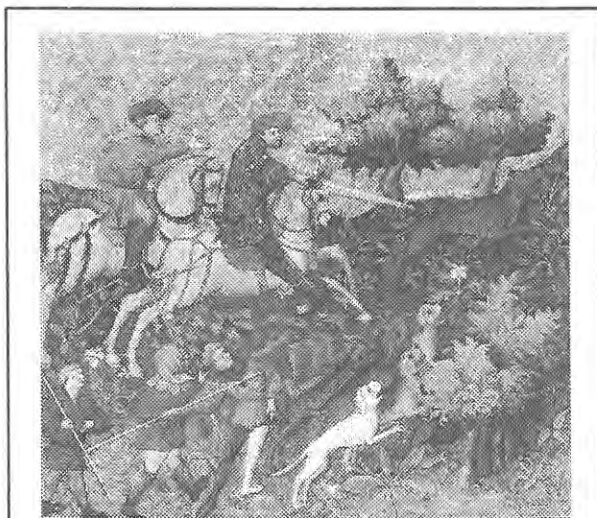
Au 14ème siècle dans le Comté de Namur, il y a tellement de loups que Guillaume Ier charge un fonctionnaire spécial de les détruire. Ainsi, comme il existe des officiers de louveterie en France, les Comtes de Namur ont leur «braquenier» pour chasser les loups.

En 1370, le «braquenier» en charge s'appelle Waverial. Il dispose de plusieurs veneurs placés sous ses ordres. Pour chaque loup adulte détruit, il reçoit 20 sous, et 5 sous par louve-

teau. Cette prime est aussi payée à toute personne qui peut prouver une capture.

La prime est rentable et cela rend l'homme inventif dans l'arsenal de l'horreur : pièges à mâchoires, pièges à palettes ou à engrenages, trappes et chausse-trappes, fosses et trous à loup, lacets et collets, poches à filet, assommoirs, dards perforants, guillotines, cages à pieux, appâts à aiguilles, verre pilé, hameçons à loup et toutes sortes de poisons. Lorsque l'occasion se présente, on les attaque aussi au «harnois», c'est-à-dire à l'arme blanche.

Au début de 1371, Waverial poursuit des loups à Wierde. Le 4 mars, il parvient avec ses hommes à en isoler deux au Tronquoy. Ce sont de



La chasse au loup à l'arme blanche  
(d'après une miniature du XVème siècle parue dans le livre de la chasse de G.Phoebus).



**6772. Appât  
p<sup>r</sup> loups,  
produit odo-  
rant concen-  
tré absolu-  
ment infail-**

**lable p<sup>r</sup> faciliter la capture  
de ce redoutable carnassier.  
Cette composition est con-  
sidérée d'utilité publique  
par plusieurs gouverne-  
ments.**

**Le flacon..... 4. »**

grands loups, mais pris au piège, ils succombent sous le «harnois» de Waverial.

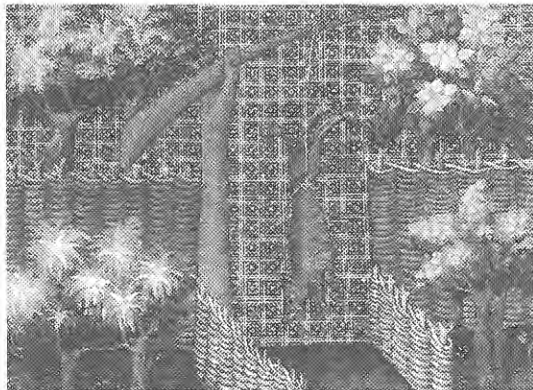
En 1395-1396, c'est Henrothée de Wallehaing qui exerce les fonctions de braquenier. Au début 1396, on lui signale un loup à Strud. Avec l'aide des villageois, il creuse une fosse. Le 8 janvier 1396, le loup se fait prendre. Lorsque Henrothée regarde dans la fosse, c'est pour découvrir un loup si grand qu'il décide de le montrer tout vif à Namur.

Plus tard, il prend encore trois grands loups près de Samson.

De 1409 à 1422, C'est Stevenotte qui succède à Henrothée.

Malgré les nombreuses prises recensées, le nombre de loups dans le Comté ne diminue pas : deux grands loups et trente-trois jeunes loups en 1416-1417, sept grands loups (et une louve !) et soixante petits en 1421-1422.

Et cela continue...



Piège à loup dit «haussepied».  
(d'après une miniature du XVème siècle parue dans le livre de la chasse de G.Phoebus ).

Au milieu du XVIIIe siècle, les Etats de la province accordent une prime de 14 florins pour chaque tête de loup. Suivant les montants totaux des primes allouées par année dans la province, on peut évaluer le nombre de loups détruits : vingt et un en 1764, douze en 1765, neuf en 1766.

Plus tard, à l'époque française, Napoléon réinstaura la louveterie imaginée par Charlemagne et officialisée par François Ier. Chaque arrondissement de notre province dispose ainsi d'un lieutenant louvetier pour faire la guerre aux loups et autres animaux dangereux. Pour notre

arrondissement, je n'ai plus trouvé de trace de loup dans les archives, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Il y même suffisamment de loups pour qu'une loi du 3 août 1882 promulgue une augmentation des primes : 100 francs par tête de loup ou de louve non pleine, 150 francs par tête de louve pleine et 40 francs par tête de louveteau ne pesant pas 8 kges. En

oultre, celui

loup qui

sur des

main s

u n e

de 200

Face à

chantes

à l'arsenal

pour détruire

tamment pour dé-

le déclin des loups s'accroît.



pas 8 kges. En

qui tue un

s'est jeté

êtres hu-

g a g n e

prime

francs.

ces allé-

primes et

déployé

l'espèce, no-

nicher les portées, le

En Belgique, les derniers trouvent refuge dans le sud du pays. En 1886, deux individus mâles sont encore abattus dans le Domaine des Amerois, à Muno. En France, à cette même époque, on tue encore plus de sept cents loups. Cette

32 *Simplicitas semper oprimitur.*  
Les simples sont toujours oprissés.



**Les LOUPS,**  
de tout tems, ont emportés & mangés  
**les BREBIS**

excepté pendant le DE'LUGE, qu'ils vécurent dans l'ARCHE de NOE' pair à pair & Compagnons, comme faisoient autrefois de sincères & vérritables Camarades & Amis ; qui sont rares à trouver aujourd'hui.

hécatombe fait écrire à un journaliste en 1895 : « Dans cent ans, on aura beau parler du loup, on n'en verra plus la queue d'un. »

## LA PEUR DU LOUP

Les histoires et légendes de loups évoquent souvent un animal féroce, mangeur de chair humaine, grand dévoreur de femmes et d'enfants. La rumeur et les journaux amplifient largement ces images qui terrorisent jusqu'aux plus hardis des chasseurs. Les récits sont à la hauteur de la peur, et plus ils concernent des régions lointaines, plus ils sont invraisemblables. Ainsi, vers 1810, alors que la famine traverse l'Inde, on raconte que des loups errent en grand nombre dans les villages, se nourrissant exclusivement de chair humaine. En 1893, les journaux rapportent qu'en Russie, des meutes affamées attaquent les traîneaux jusque dans le voisinage des habitations. On ira même jusqu'à affirmer que l'armée est intervenue en Laponie pour dégager des villages assiégés par des loups.

Plus près de chez nous, il y a parfois des loups isolés ou en meute qui entrent dans des fermes isolées ou qui se rapprochent des maisons, ce qui amènent nos villageois à allumer des « feux aux loups » pour les tenir éloignés. Les loups sont si audacieux qu'ils s'aventurent même jusqu'en ville.

Ainsi, en France, un bourgeois de Paris écrit en 1422 : « En ce temps-là spécialement tant le Roy fut à Paris, les loups étaient si enragés de manger chair d'hommes, de femmes et d'enfants qu'en la darraine sepmaine de septembre estranglèrent et mangèrent quatorze personnes, que grans que petits, entre Montmartre et la Porte Saint-Antoine... ».

Le loup est donc partout, et les horribles histoires qui l'accompagnent ne font qu'amplifier la peur qu'il engendre.

En juin 1764, en Gévaudan, on découvre près de Saint-Etienne-de-Lugdarès dans le Vivarais, les restes de Jeanne Boulet, une jeune fille de 14 ans provenant du hameau des Ubas. A voir l'horrible spectacle, il ne fait pas de doute qu'elle a été victime d'une bête féroce. C'est le début



d'une longue liste de victimes, principalement des jeunes filles. Alors que les morts se succèdent, l'affaire de « la Bête » prend tellement d'ampleur que Louis XV envoie son porte-arquebuse Antoine de Beauterne sur les lieux avec ses meilleurs tireurs.

Arrivé sur les lieux, de Beauterne organise des battues et, le 21 septembre 1765, il abat un énorme loup qui correspond au profil de la Bête. Pendant les trois mois qui suivent, il n'y a plus de victimes et l'on se met à penser que le pays est délivré. Pourtant, le 23 décembre, une petite fille est retrouvée atrocement mutilée près de Lorcière. La bête est revenue...

Le 19 juin 1767, le chasseur Jean Chastel abat un grand loup dans les bois de la Tenazeyre, sur les Monts de la Margeride. Cette fois, la bête est bien morte, car il n'y aura plus de victimes. Durant les trois années où « la Bête » a sévit, les autorités recensent officiellement nonante-neuf victimes dont la grande majorité de sexes féminins. Parmi celles-ci, la plupart ont le corps atrocement mutilé et quinze ont été décapitées. Or, le loup ne décapite pas sa proie. Le notaire qui rédige le procès verbal évoque un animal qui « parut être un loup, mais un loup extraordinaire et bien différent par sa figure et ses proportions



des loups que l'on voit dans ce pays». En écrivant ce «mais», le notaire jette un doute sur la nature réelle du loup. Par ailleurs, il y a aussi toutes sortes de bizarreries dans les faits qui ont entouré les événements. Cela fait beaucoup d'anomalies, et il n'en faut pas plus pour que la rumeur prête aussi des victimes à une «autre bête» d'allure humaine.

## DES MANGEURS DE CHAIR HUMAINE

En France, le pays est miné par la guerre de Cent ans et la guerre civile l'épuise. Les maisons de Bourgogne et d'Armagnac s'arrachent les plus belles provinces et leurs richesses. Le peuple est dans le plus complet dénuement et les épidémies font rage. Durant l'hiver 1421, il y a tant de morts que parfois, on les enterre précipitamment. Au plus fort de l'hiver, les loups ont si faim qu'ils recherchent les corps et les déterrent à l'aide de leurs pattes.

Des morts aux vivants, le pas est vite franchi, et cela fait dire que le loup est un mangeur de chair humaine. C'est à telle enseigne qu'un stratège

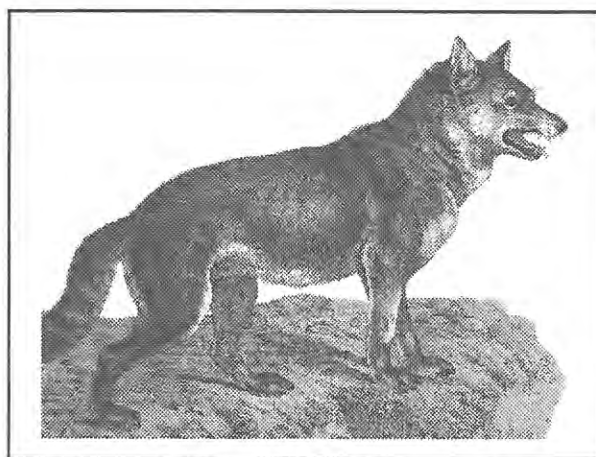


*Au XVIème siècle, plutôt que des loups mangeurs de chair humaine, c'est à des hommes que la famine et la misère ont pu conduire à des égarements. (d'après une gravure d'époque).*

de Louis XIV ira jusqu'à proposer de débarquer des loups en Angleterre pour conquérir le pays : «un loup mange un homme en deux jours, débarquez 10.000 loups outre-Manche et en quelque temps il n'y aura plus d'Anglais».

## LOUP, QUI ES-TU ?

Dans son système de classification, Linné appelle le loup «Canis Lupus». C'est un mammifère appartenant à l'ordre des carnivores. Il fait partie de la famille des canidés qu'il domine largement et dans laquelle il partage le genre Canis avec sept autres espèces : trois sortes de chacal, le chien, le coyote, le loup d'Abyssinie



et le dingo. En Europe, les autres membres de la famille des canidés sont le renard, le renard polaire et le chacal.

Le loup peut mesurer de 1,10 mètres à 1,40 mètres pour la tête et le corps, auquel il faut encore ajouter 30 à 40 centimètres pour la queue. Sa hauteur au garrot est de 75 à 80 centimètres. Il pèse en moyenne de 35 à 45 kilos, mais peut atteindre jusqu'à 65 kilos. Pour la description, on peut le comparer au chien-loup. Des oreilles dressées et plutôt courtes surmontent la tête, avec des yeux dorés et obliques. La nuit, lorsque la lune accroche son regard, les yeux deviennent phosphorescents : c'est magique.

Les mâchoires portent une denture impressionnante : quarante deux dents dont des canines de plus de 6 centimètres. Le cou et les épaules sont puissants et garnis d'une crinière érectile, l'arrière-train est plus bas que l'avant avec des talons serrés entre lesquels pend la queue touffue.

Comme carnassier, il a tous les sens d'un re-

doutable chasseur : ouïe, vue et odorat. De plus, il est remarquablement endurant à la course qu'il peut maintenir jusqu'à 30 km/heure pendant plus d'une journée.

Dans le monde des loups, la vie s'organise autour d'une meute composée d'une dizaine d'individus. Cette meute est dirigée par un couple dominant qui assure la descendance. Les louveteaux, cinq à huit par portée, naissent dans une tanière, la lovière. Dès qu'ils sont sevrés, ce sont les autres membres adultes de la meute qui les nourrissent en régurgitant de la nourriture engloutie pour eux. Sitôt hors de la tanière, les petits apprennent à se mesurer et à tâter de leur force jusqu'au jour où ils pourront éventuellement prendre le statut de chef.

Les loups ont leur langage, et si certains grognements individuels codés ont pu être traduits, il reste encore une grande partie de mystère dans la signification des hurlements de meutes. Le corps a aussi son langage, et la position de la tête, de la queue ou des oreilles permet de situer la place hiérarchique de chacun. Comme le dit Paul-Emile Victor, cela n'est pas sans rappeler le système militaire qui oblige les soldats de grades subalternes à saluer tous leurs supérieurs jusqu'au général.

Dans une meute, les dominants n'empêchent pas la formation d'autres couples, mais, par un phénomène de castration psychologique, ces derniers ne peuvent assurer de descendance. Toutefois, comme le loup est adulte à trois ans et vieux à dix ans, le statut de chef ne dure pas longtemps, et si les dominés sont suffisamment forts, ils pourront peut-être un jour gagner leur galon de général.

## LE PETIT CHAPERON ROUGE

Tout le monde connaît l'histoire du Petit chaperon rouge racontée par Perrault ou par les frères Grimm. La morale de l'histoire peut se résumer dans une mise en garde : «Petite fille, si tu te détournes de ton chemin, tu rencontreras le loup et il te mangera».

Des psychanalystes font une autre lecture de cette histoire : lorsque le petit chaperon rouge se couche avec le loup, il découvre la sexualité. Dans le langage populaire, on dit d'ailleurs par-



fois d'une jeune fille qui est devenue femme «qu'elle a vu le loup». Une autre valeur que certains trouvent dans les textes à l'origine de l'histoire est l'acquisition de la fertilité des femmes au détriment de leur mère.

Je vous laisse juge de ce qu'il faut penser, mais une chose est sûre, c'est que dans tous les cas, c'est le loup qui endosse le mauvais rôle...

## DES LOUPS-GAROUS PARTOUT

Parmi les légendes du passé, beaucoup parlent d'êtres fantastiques comme les fées, les nûtons ou les loups-garous.

A Mozet, des anciens racontent une histoire de loup-garou survenue à un jeune domestique de la ferme de Limoy.

Un soir, alors qu'il revient de Mozet, un chien l'attend sur la route et l'accompagne en gambadant. Le chien gesticule tellement qu'il en devient énervant, et, lorsque le jeune homme arrive au fenil de la ferme où il loge, il prend une fourche. Il veut tuer le chien, mais au moment où il frappe, la bête disparaît instantanément.

A Mozet toujours, une autre histoire est arrivée à l'épouse d'un travailleur de la terre plastique.



Le loup-garou (d'après Maurice Sand, 1857).

Un jour, alors qu'elle porte le dîner de son époux à la fosse, un ouvrier lui dit : «Vous allez retourner par tel chemin, n'est-ce pas ? Eh ! bien, vous rencontrerez un grand chien noir ; n'ayez pas peur ! C'est un ouvrier qui travaille avec

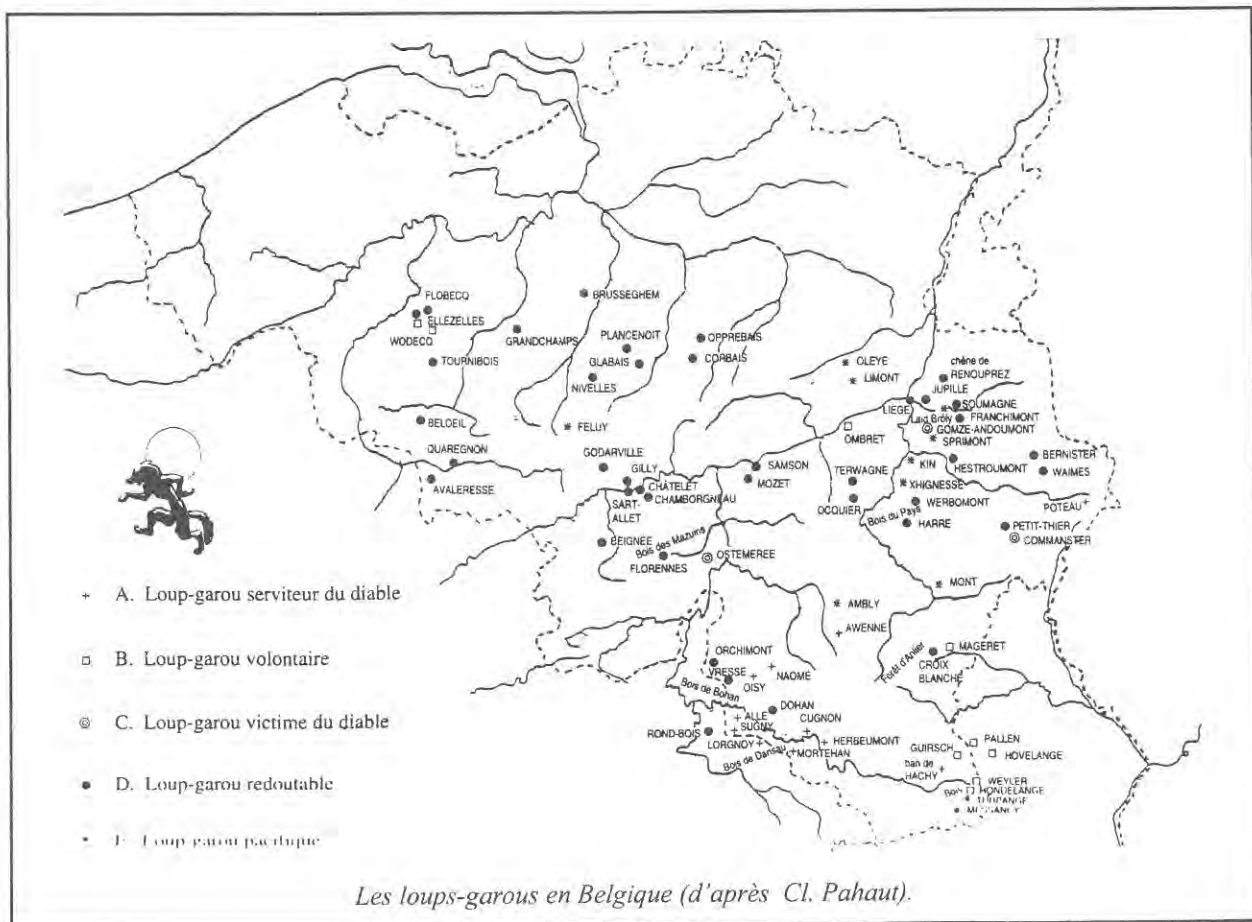
moi !».

De fait, sur le chemin du retour, la femme rencontre le grand chien qui tourne autour d'elle, sans lui faire de mal.

Dans la vallée de la Meuse, il y a d'autres loups-garous qui terrorisent les villages comme à Ombret. L'histoire se passe en octobre 1678, lorsque l'armée française occupe la principauté de Liège. A Ombret, des soldats logent dans toutes les maisons. Dans la vieille auberge située à l'entrée du village, il y a en a cinq. L'un d'eux, peut communicatif, possède un livre qu'il lit souvent à l'écart. Cela intrigue le fils de la maison. Lorsque les Français quittent le village pour aller vers Flémalle, le soldat oublie son livre et le gamin en profite pour s'en emparer.

Quelques jours plus tard, le soldat vient pour rechercher son précieux bien, mais, malgré les fouilles, on ne le retrouve pas. Le soldat quitte alors l'auberge en disant : «Eh bien, celui qui a le livre n'en tirera pas grand profit, et malheur à celui qui l'a trouvé !».

En lisant le livre, le jeune garçon apprend le moyen de se changer en chien ou en loup, puis



de reprendre sa forme humaine.

Quelques semaines plus tard, s'étant changé en loup-garou, il s'empare du souper de quelques paysans et pénètre dans les maisons pour subtiliser des jambons suspendus dans les cheminées. Plus tard, alors que des villageois se rendent au marché de Huy, un loup apparaît et dérobe leurs victuailles. A l'auberge, pendant qu'on parle du loup, le fils dit à la servante : «Si dans la campagne, tu rencontres un loup, jette-lui ton tablier et il ne pourra rien te faire».

Les jours passent et la servante s'occupe tranquillement du jardin lorsqu'elle entend un hurlement dans un fourré tout proche. En s'approchant, elle aperçoit avec terreur un gros animal gris fauve qui s'avance vers elle. «C'est certainement le loup» pense-t-elle.

Elle se souvient alors de ce qu'on lui a dit et s'empresse de défaire son tablier pour le jeter sur le loup. La bête montre alors ses crocs pour mordre le tablier avant de gagner le bois.

A midi, lorsque la famille passe à table, elle remarque que le jeune garçon de la maison a des fils bleus de son tablier déchiré dans la bouche. Terrifiée, elle appelle sa maîtresse pendant que le gamin s'enfuit dans les bois. Furieuse, la mère jette le livre au feu et, à partir de ce moment, le garçon-loup ne sait plus revenir sous sa forme humaine.

Quelques jours après, le mayeur Renier de Warêt voit le loup assis sur un arbre. Il décharge alors son fusil sur lui, mais la bête disparaît. Le mayeur se procure alors une balle en argent qu'il fait bénir comme le fera Chastel en Gévaudan. Lorsqu'il rencontre à nouveau le loup, il le tire avec la balle d'argent. Sous le coup, un homme tombe au sol, mais il parvient à s'enfuir dans l'épais taillis. Pendant longtemps, il ne se laisse plus voir à Ombret, mais il continue à roder dans les bois. Ainsi, il enlève plusieurs moutons à la ferme du mayeur et lui fait tout le tort qu'il peut. Le mayeur continue cependant à poursuivre le loup, mais il ne peut l'abattre avec son fusil car chaque balle tombe au sol sans force et sans pouvoir l'atteindre. Alors, le mayeur entreprend un voyage à Liège pour se procurer une balle d'argent bénite. A son retour, il rencontre le loup-garou qui se précipite sur sa voiture. Se voyant perdue, la bête se met à parler en priant le

mayeur de lui permettre de mourir en homme, mais le coup part trop tôt. Lorsqu'il regarde le cadavre au sol, ce n'est pas un loup qu'il trouve, mais le jeune homme tout ensanglanté.

## LES LOUPS ET LES BREBIS

Des histoires et des fables mettant en scène des loups avec des brebis, il y en a beaucoup. A cet égard, tout le monde connaît la célèbre fable de la Fontaine du loup et de l'agneau.

Dans le nouveau testament, on parle aussi du loup et des brebis, mais en distinguant le loup, comme symbole du mal, des brebis, qui incarnent le bien. Selon l'évangile de St. Mathieu, Jésus déclare aux apôtres sur la montagne : «Gardez-vous des faux prophètes, ils viennent à vous couvert d'une toison de brebis, et qu'au-dedans sont des loups ravisseurs» (VII, 15). Et avant d'envoyer les apôtres en mission, il dit encore : «Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes» (X, 16).

Il faut croire que les nombreuses histoires de brebis et de loups ont inspiré ma grand-mère pour qu'elle me raconte :

*«Autrefois, avec Grand-père, nous avions des brebis dans la prairie derrière la maison, le long du bois de l'Evêque. Tous les matins, j'appelle les brebis pour les traire. Un beau jour, une brebis manque à l'appel. Grand-père dit alors : «Sûrement qu'elle est entrée au bois et s'est perdue». Il part aussi vite à sa recherche en criant «Vinô bèt». Malgré ces appels, la brebis ne répond pas. Il revient alors à la maison pour prendre une fourche et retourne vers le bois pour s'y enfoncer. Après moult recherches, il retrouve les pauvres restes de la brebis qui a été dévorée par une bête.*

*Quelques jours plus tard, une autre brebis disparaît. Il faut agir.*

*Grand-père décide alors de se mettre à l'affût avec quelques hommes du village pour tenter de prendre l'animal. Ils font le guet à tour de rôle pendant plusieurs jours, lorsque tout à coup, une énorme bête à l'allure d'un chien sort*

## Li Leup et l'Agnia (louve.)

AIR : Je le conserverai pour ma femme.

*Allegretto.*

L'è - fant d'one be - dée, on A - gnia, Au doux vi -  
 sage, aux fi - nès lep-pes, Es-coute di s'mam-man, di s'pa -  
 pa, Au champ bros - teuve les tein - rès-z-hieppes.  
 Mais tot d'on có one soif li preind, I' court bein  
 lon au pid d'on tien - - ne. Tot près d'one  
 saiwe on Leup l'sur - preind, Tot près d'one  
 saiwe on Leup l'sur - preind : On vi gro-gnard à deure co -  
 ien - ne. On vi gro - gnard à deure co -  
 ien - ne.

L'èfant d'one bedée, on Agnia,  
 Au doux visage, aux finès leppes,  
 Esconte di s'mamman, di s'papa,  
 Au champ brosteuve les teinrès-z-hieppes;  
 Mais tot d'on có one soif li preind,  
 I' court bein lon, au pid d'on tienne.  
 Tot près d'one saiwe on Leup l'surpreind. (Bis.)  
 On vi grognard, à deure coïenne. (Bis.)

Dis-m' on pau c'qui t'veint fér parci?  
 (Li diss-t-elle li biess è furie.)  
 Ci t'aiwe-là, vaurein, c'est -s't'à mi,  
 Te l'as brouyi, c'est fait di t'vie.  
 Si t'veins vaici po m'insulter,  
 Ji t'vas fér t'compte et ça bein ratte.  
 Faquin ji saurais t'conteinter : (Bis.)  
 T'aurais do plaigi pa d'sos m'patte. (Bis.)

Voss-t'aiwe ji ne l'a nein touchî,  
 Brave Leup apaugiz voss colére :  
 Sains boire ji n'poux l'awoi brouyi,  
 Waitiz comme elle est belle et clére.  
 Et tant qu'à vlu vos insulter,  
 Ji sos lon d'one sifaite idée :  
 Doux maise on n'pout qu'vos respecter. (Bis.)  
 Ji me r'va d'lé m'mamman bedée. (Bis.)

Di d'vaici ni peïnse nein bougi,  
 J'a trop d'sus m'cour, faut qu'ji m'solage :  
 L'an passé (j'poux te l'riprochi,)  
 Ti m'as meprisé dains l'village.  
 L'an passé, bon Leup, croyoz l'bein,  
 Ji n'roteuvé nein co dissus l'terre :  
 Ji tette co m'mamman, c'est certain. (Bis.)  
 C'est t'frère alòrs!... et dis t'pâtère. (Bis.)

Brave Leup, ji n'a ni frère, ni soû,  
 I' gnia qu'mi d'èfant dains m'famille.  
 Te n'n'a meinti!... j'a m'song qui bouît!..  
 Ji t'va strónner!... et lais-m' tranquille...  
 D'on bond i' sautelle sus l'Agnia,  
 Li effonce os coirps pus d'one broque...  
 Quoiqu'j'onne, innoceint et si bia (Bis.)  
 Dains l'bois li Leup l'époitte et l'croque. (Bis.)

### MORALE.

Des Leups d'sus l'terre i' n'è manque nein,  
 Même avou li couronne sus l'tieesse.  
 Et des Cartouche et des Mandrin  
 Qui valnu bein li mechante biesse :  
 On a todis strónné l'Mouton,  
 I' n'faut nein piette les bonnès réques.  
 On sé qui l'pus foirt a raison. (Bis.)  
 Ça cang'rait avou l'fin des siéques. (Bis.)

*du bois et bondit sur une brebis qu'elle emporte aussitôt. Impressionnés par l'animal, les hommes prennent peur: c'est un grand loup.*

*Que faire ?*

*Comme plus personne n'ose bouger, Grand-père imagine un stratagème : il sculpte une brebis dans du chêne, la recouvre d'une peau de mouton et place l'ensemble près du bois. Ainsi, si le loup essaye de croquer cet appât, il s'y cassera les dents.*

*Lorsque le piège est installé, les hommes se mettent à l'affût en s'armant de fourches. Peu de temps après, le loup apparaît. Il se dirige vers le leurre et bondit dessus la gueule grande ouverte pour le croquer d'un puissant coup de mâchoires.*

*Mal lui en prend car, comme prévu, il s'y casse les dents. Devant le loup devenu inoffensif, les hommes se lancent à sa poursuite et le font fuir. Depuis lors, on n'en a plus jamais entendu parler».*

Malgré le temps, je me souviens encore de l'angoisse qui me prenait lorsque ma grand-mère racontait cette histoire, surtout que, pour ren-



*Loup emportant un agneau (d'après une aquarelle anonyme du XVIème siècle)*

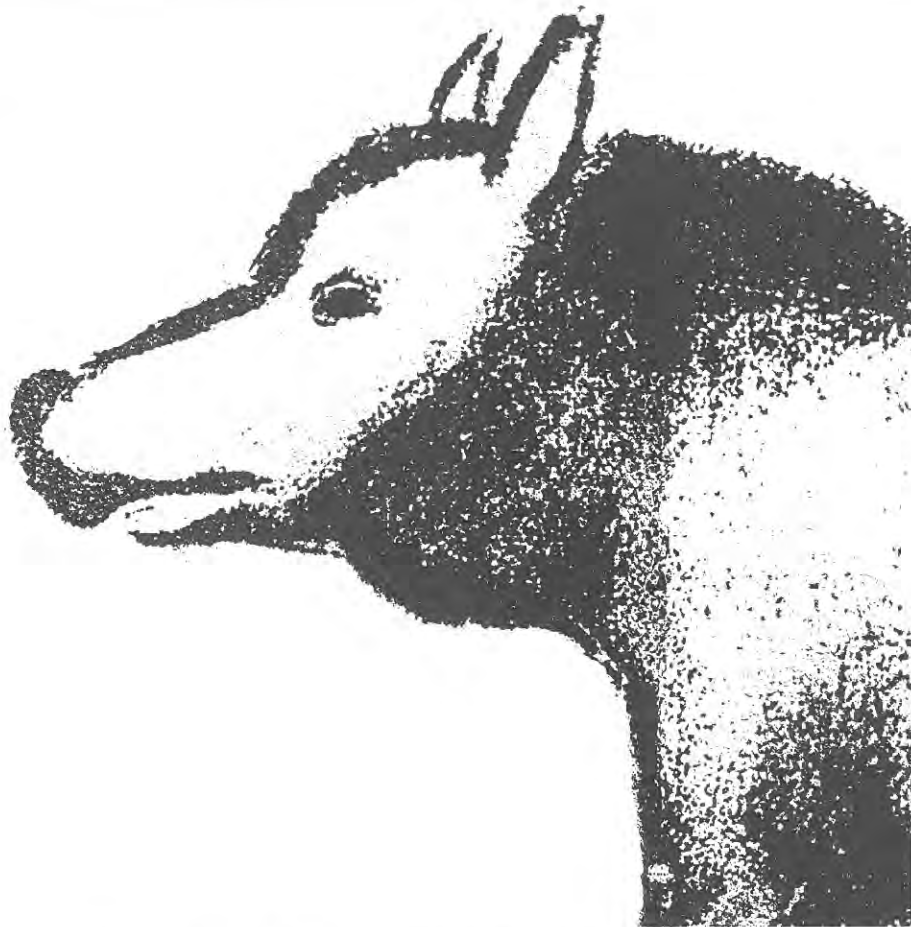
forcer la véracité de son récit, elle montrait la peau de mouton ayant servi à piéger le loup. Depuis lors, la peur du loup est devenue un monument historique ; mais je dois bien avouer que, malgré cela, je ressens toujours un léger pincement lorsque je rentre dans le bois.

## **DES LOUPS POUR GUIDER LES HOMMES**

Il y a environ 14.000 ans, les magdaléniens du Sud-ouest de la France dessinent dans la célèbre grotte de Fond de Gaume un loup parmi environ deux cent autres représentations animales et de nombreux signes à l'explication toujours énigmatique. Les animaux représentés ne sont pas disposés au hasard, certains sont associés, comme des rennes affrontés, tandis que d'autres font partie de compositions qui utilisent parfois les formes de la paroi pour suggérer le relief. Tout récemment, on s'est même rendu compte qu'avec le jeu des lumières, les images peuvent prendre une dimension extraordinairement vivante : en plaçant la lumière d'une torche en incidence rasante, un dessin polychrome de boviné d'apparence plat se révèle en relief.

Dans cet ensemble magique, le loup occupe une place remarquable : en hauteur sur la paroi, il domine le carrefour de la galerie principale et du troisième diverticule. Ainsi, dès que les hommes ont pu communiquer, c'est déjà pour parler du loup dans une position exceptionnelle. Plus de 10.000 ans plus tard, c'est dans le Panthéon de l'histoire hellénique qu'on retrouve le loup. Zeus, le père des Dieux, avait un penchant pour les belles. Léto, une descendante des Titans se laisse séduire par Zeus et en devient enceinte. Héra veut se venger de l'infidélité de son époux, mais Léto se transforme en louve et parvient à s'enfuir en compagnie de loups jusqu'à l'île de Delos. Là, «la louve» donne naissance à deux enfants, Apollon, dieu des arts, et Artémis, déesse de la chasse.

Plus de 1.000 ans plus tard, une autre louve à l'instinct maternel exacerbé par la perte de ses petits recueille deux enfants livrés aux eaux du Tibre. Guidé par un pivert jusqu'à la tanière de la louve, le berger Faustulus les découvre et les élève en leur donnant pour prénom Romulus et Remus. Plus tard, ils choisissent l'endroit où la louve les a allaités pour fonder une ville dont



*Le loup de Fond de Gaume (d'après un dessin d'il y a environ 14.000 ans).*

Romulus sera le premier maître : Rome.

de l'aventure...

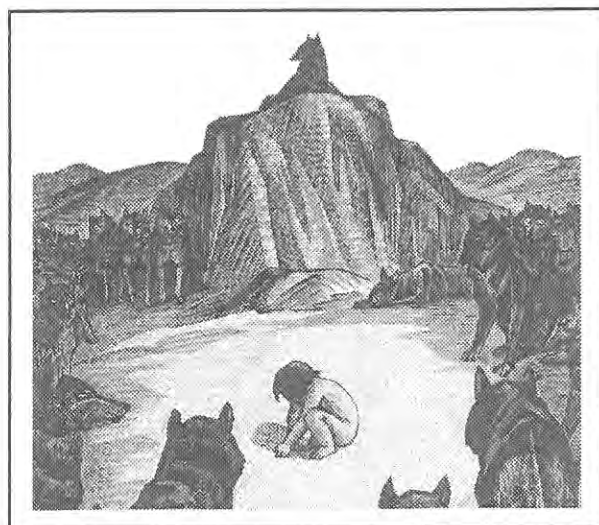
En Egypte, c'est le dieu-loup Oupouaout qui ouvre le long et difficile chemin de la barque funéraire emportant le pharaon vers sa dernière demeure.

Plus près de nous, ce sont les Celtes et les Gallo-romains qui frappent plusieurs de leurs monnaies à l'effigie du loup, là où aujourd'hui nous plaçons des armoiries ou des personnages célèbres.

Plus récemment encore, le loup est le père des grandes familles turques et mongoles. Ainsi, lorsque Genghis Khan meurt en 1227, on dit qu'il rejoint le Loup bleu, son ancêtre.

En Inde, on lui trouve un rôle social, élever des enfants et il inspire Kipling pour créer «Le livre de la jungle». Avec Mowgli, Kipling crée le chef de meute Akela. Aujourd'hui, Akela est le chef scout qui guide les petits loups sur les chemins

Comme on le voit, le loup n'a donc pas toujours été un ennemi pour l'homme. R.Hainard va même jusqu'à se demander «... si le meilleur biotope pour la tolérance ou la réintroduction du loup ne serait pas les banlieues des grandes villes. Ils ne pourraient y faire des dégâts, y vivraient de rats, de chiens et chats errants. Ils



feraient rentrer à l'heure les écoliers et les amoureux par des vestiges anachroniques de leur mauvaise réputation».

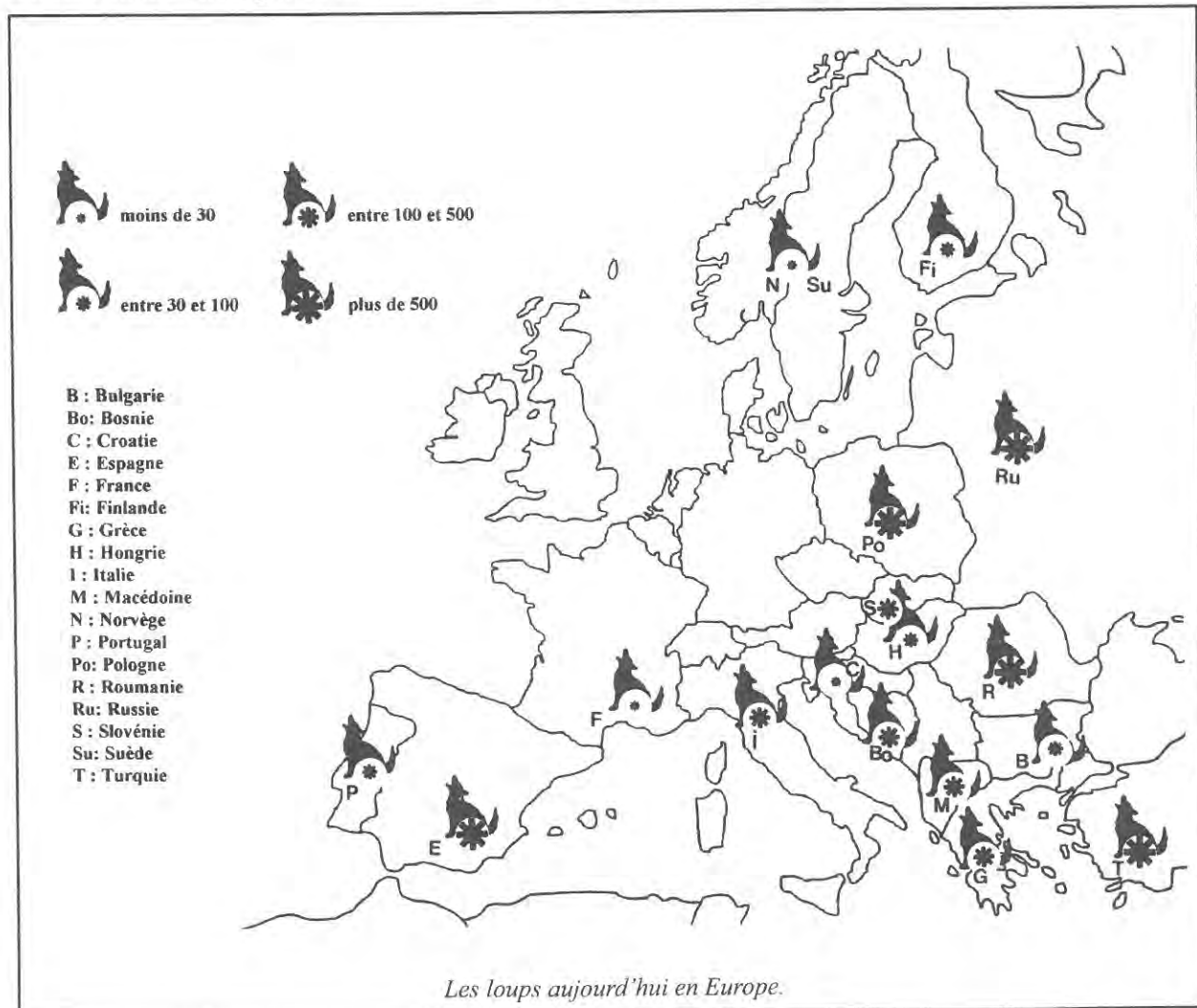
## LES LOUPS DISPARAISSENT

A l'origine, le loup est présent partout sur le continent européen, et il joue un rôle de régulateur des espèces. Au paléolithique, on a vu qu'il a déjà marqué les hommes au point qu'ils en ont dessiné ou gravé la silhouette dans plusieurs grottes. Beaucoup plus tard, Jules César décrit dans «La guerre des Gaules» le pays comme couvert d'une forêt continue, repaire d'animaux sauvages. Au Moyen-Age, les moines défricheurs donnent au pays un caractère agricole, ce qui laisse plus de place aux hommes et moins aux carnassiers. Malgré cela, le loup reste présent, mais avec l'arrivée de l'ère industrielle et l'emprise progressive de l'homme sur la nature, il finira par disparaître dans plusieurs pays. Ainsi, il a déjà disparu au milieu du 18ème siècle en Grande Bretagne et au milieu du 19ème

siècle en Belgique. En Allemagne, le loup n'est plus qu'accidentel. Par contre, en Espagne et en Italie, il n'a jamais totalement disparu. En France, on en tue encore 2131 en 1823, 1300 en 1883, et cela diminue progressivement jusqu'à une cinquantaine vers 1910. Devenu très rare, on en signale encore en Franche Comté en 1933 et en Seine-et-Oise en 1934. En 1942, deux loups sont abattus en Haute-Marne. Ce sont les derniers à être tués avant la ratification en 1989 par la France de la convention de Berne protégeant les loups.

## LES LOUPS AUJOURD'HUI

Les véritables observateurs de la nature savent combien le loup est un élément essentiel comme régulateur des espèces sauvages. Chez les Inuits, le loup est baptisé «Médecin des troupeaux de caribous». Chez nous, les spécialistes ont démontré que leur prédation s'applique en priorité aux animaux malades, blessés ou vieillissants. C'est donc un gestionnaire efficace qui régule





le surcroît des populations d'herbivores, et là où il disparaît, les forêts s'abîment et les cervidés meurent de faim. Comme on se plaît parfois à le dire, une forêt sans loup n'est pas une vraie forêt.

En 1979, la convention de Berne décrète le loup comme espèce protégée. En Italie, c'est déjà le cas depuis 1977. Il en restait alors une centaine localisés dans les Apennins. Depuis lors, ils se sont multipliés et remontent vers le nord. En 1984, on l'aperçoit pour la première fois dans la région de Gènes. En novembre 1992, un garde du parc français du Mercantour observe à la jumelle des hardes de chamois et de mouflons. Tout à coup, une présence insolite attire son attention sur une crête. Après un temps d'arrêt, il crie dans son talkie-walkie à ses collègues : «Des loups, des loups, on a des loups sur la crête !». Le secret de cette découverte est d'abord soigneusement gardé, mais la grande nouvelle doit finalement être officiellement révélée : le loup est revenu en France.

Maintenant, il se reproduit, mais il se multiplie vite, et les quelques loups des Alpes-Maritimes devront bientôt étendre leur espace. Espérons que l'homme pourra vaincre sa haine d'hier pour un animal dont, somme toute, la peur a été construite sur des fantasmes plutôt que sur des réalités...

José Bette

## BIBLIOGRAPHIE

Parmi les ouvrages consultés sur les loups, je vous recommande :

« Le Loup. Du mythe à la réalité » de Gérard Ménatory, Stock, 1990, Paris.

«L'empire des loups» de Paul-Emile Victor et Jean Larivière, Duculot, 1990, Paris.

« La peur du loup » de Geneviève Carbonne, Découvertes Gallimard, 1991.

«Anthologie du loup» de Jean-Jacques Brochier, Hatier, 1991, Paris.

«Mammifères sauvages d'Europe» de Robert Hainard, Delachaux & Niestle, 1997, Lausanne-Paris.

Pour les légendes de chez nous et les anecdotes relatives aux loups dans le Comté de Namur, j'ai puisé mes informations dans :

Namurcum numéro 14 " Les loups au pays de Namur. "

Annales de la société archéologique de Namur, T.XVI, 1884, La destruction des loups dans la province de Namur.

«Chansons wallonnes» par Charles Wérotte, 1867, Namur.

La vie wallonne, T.XVIII, mars 1938 «Contes de la vallée de la Meuse» - «Le loup-garou» raconté par Emile Dantinne.

Mozet, Histoire et archéologie d'après l'abbé R.Blouard.

Studium et museum - «Le loup-garou et la mémoire populaire» par Cl. Pahaut, Ed. du Musée de la vie wallonne, 1996, Liège.

## QUELQUES PROVERBES ET LOCUTIONS

Quand on parle du loup, on en voit la queue.

Les loups ne se mangent pas entre eux.

L'homme est un loup pour l'homme.

Jeune loup

Une faim de loup

Crier au loup

Marcher à pas de loup

Avoir vu le loup

Entre chien et loup

Se précipiter dans la gueule du loup

Hurler avec les loups

Enfermer le loup dans la bergerie, Etc...

## LES DIX COMMANDEMENTS DE LUIGI BOITANI

### AU PROMENEUR

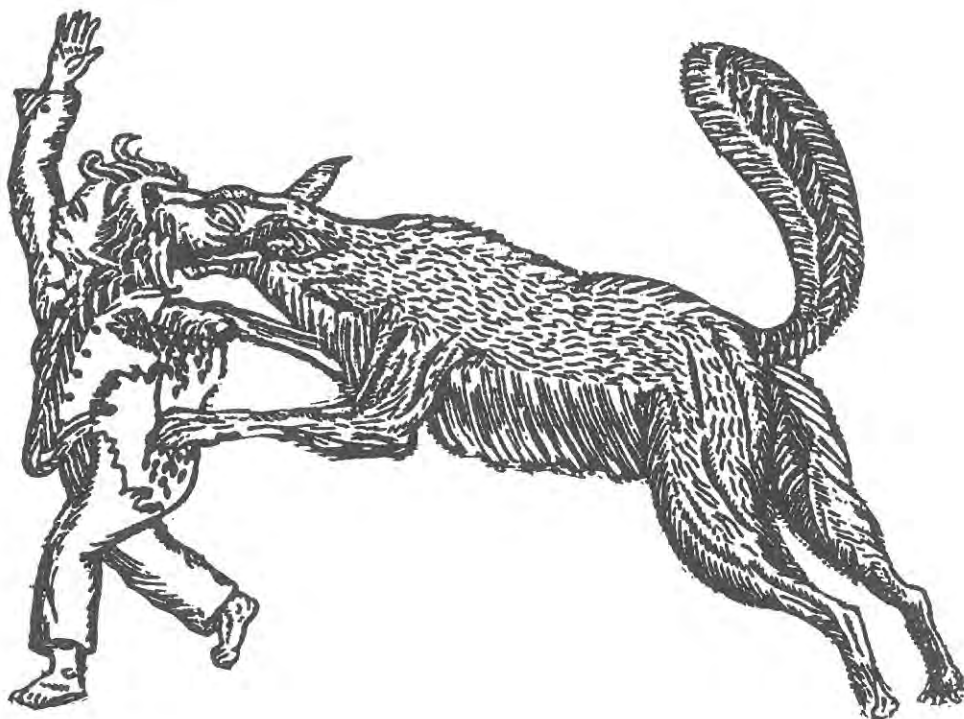
1. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu de loup attaquer un homme.
2. Une rencontre de jour, de nuit, seul ou en meute? Il s'échappe comme l'éclair.

### AU BERGER

3. Troupeaux en liberté et absence de chiens sont une invitation pour le loup.
4. En cas de prédation, un geste brusque, un cri ou un jet de pierre peut l'effrayer.

### A TOUS

5. Le loup est une espèce qui, comme les autres, a le droit de vivre et de vivre libre. Son retour doit être favorisé et protégé.
6. Son existence ne peut être confinée à des aires protégées éloignées les unes des autres et trop petites. Il faut organiser sa coexistence avec les activités humaines.
7. Les prédateurs du loup sur la faune sauvage sont bien tolérées par des populations saines. La prédation sur les animaux domestiques doit être indemnisée.
8. Le loup s'adapte aux milieux habités.
9. Sa survie est une question européenne.
10. Le principal danger pour le loup est la peur inconsciente ancrée en nous.





FLEURS

Chaussée de Marche 90

5141 WIERDE

☎ (081) 40 11 24

## ELECTRICITE GENERALE

# sprl MILELEC

941 chaussée de Marche

5100 WIERDE

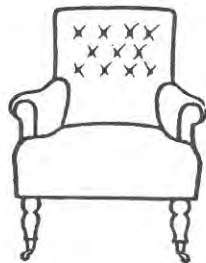
Tél. : 081 / 40.01.00

## MAISON DIDOT

Mozet

(081) 40 04 80

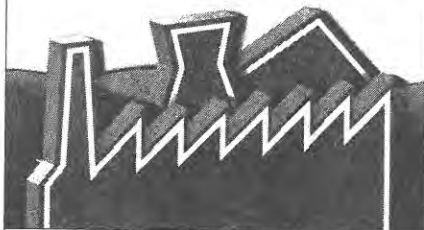
(081) 40 06 79



GARNISSEUR EN FAUTEUILS

*Travail à l'ancienne . Devis gratuit .  
Nombreuses références . Cannage  
Rempaillage.*

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES  
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

### Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie, 2 Chée de Louvain, 367

5100 ANDOY-WIERDE 5004 BOUGE

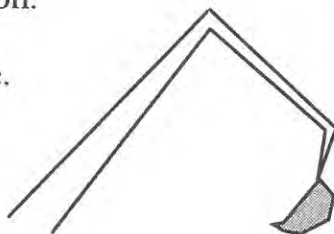
☎ (081) 40 03 22 ☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE -  
PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE  
COFFRE - BANCONTACT

## TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



## POUR TOUS VOS PETITS

## TERRASSEMENTS :

- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

# E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 - 5100 Wierde

Tél. & Fax : 081/40.21.02

095/57.49.77

**Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS**

**AGENTS AGREES**

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

## TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS  
A VOTRE DOMICILE  
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41  
Avenue des Cytises, 9  
5100 ANDOY-WIERDE



**Edmond de Moreau**

**Chauffage-Sanitaire  
Toiture zinguerie**

Tél. & Fax (081) 40 06 76  
T.V.A. BE 690.419.274

CHÂTEAU D'ANDOY  
5100 Andoy-Wierde

**LAMBOTTE José**

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 – 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil  
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77